

Bulletin d'information de la Ctrip, n° 15, 3 févr. 2009

Table des matières

| | |
|---|----|
| Libre circulation: le cauchemar de Micheline Calmy-Rey | 2 |
| « Pas d'autogoal économique ! » | 3 |
| 8 février : Yvan Perrin explique son refus | 4 |
| Le bilan de la voie bilatérale est totalement positif | 6 |
| Ces Roumains qui peut à la Suisse | 7 |
| Bilatérales. La peur que Zurich ne s'avoue pas | 10 |
| Bilatérales : la voix trop discrète des cantons | 12 |
| « Les Roumains ne sont pas tous des criminels », Michael Reiterer, ambassadeur de l'UE | 13 |
| Le «oui» n'a pas de majorité assurée | 16 |
| Frontaliers : duel à la «Tribune» | 18 |
| Suisse - UE : Référendum sur la libre circulation des personnes - Votation à haut risque | 22 |
| L'emploi, les salaires et le social à l'épreuve de la libre circulation..... | 27 |
| La libre circulation vue par nos voisins | 29 |
| L'Allemagne première bénéficiaire..... | 31 |
| « Tout le monde ne mesure pas l'importance du vote » | 33 |
| La Cinquième Suisse plaide pour la libre circulation | 35 |
| « Un non serait une catastrophe » | 37 |
| Libre circulation : une chance et une opportunité | 38 |
| La libre circulation des personnes accroît le chômage | 40 |
| Non au paquet antidémocratique et trompeur de la libre circulation..... | 40 |
| De nouveaux immigrants à notre porte !..... | 41 |
| Ne pas menacer la prospérité..... | 43 |
| « Habiter et travailler comme Suisse en Roumanie » | 43 |

Libre circulation: le cauchemar de Micheline Calmy-Rey

27 janvier 2009

La voie bilatérale dans nos relations avec l'Europe est un chemin plein d'embûches

Un «non» à la reconduction et l'extension de l'accord sur la libre circulation rendrait cette voie quasi impraticable. Micheline Calmy-Rey a martelé cette conviction sous toutes ses formes lors d'un débat organisé par le Nomes à Lausanne. La cheffe de la diplomatie suisse n'a pas, pour l'heure, de solution pour sortir les relations avec Bruxelles de l'ornière dans laquelle nous pousserait un vote négatif le 8 février. Quelques idéologues europhiles suggèrent qu'en bloquant les bilatérales on ouvrirait la voie à l'adhésion. Micheline Calmy-Rey n'y croit pas un seul instant. Comment imaginer que le peuple suisse rejetant des accords partiels avec Bruxelles puisse accepter la totale?

La solution préconisée par l'UDC n'est pas plus réaliste. Il s'agirait de mettre en parenthèse le non du peuple en ne dénonçant pas les accords. On procéderait à un nouveau vote après une hypothétique renégociation avec Bruxelles sur le sort réservé aux Roumains et aux Bulgares. Cette voie est doublement impraticable. Bruxelles n'acceptera jamais une discrimination entre ses pays membres. Et comment faire accepter au peuple suisse que l'on ne respecte pas son vote?

Pour reprendre les termes de Micheline Calmy-Rey, en cas de vote négatif, le seul chemin encore ouvert n'est qu'un dangereux sentier tortueux de montagne. Pour suivre le verdict populaire, Berne dénoncera l'accord sur la libre circulation entraînant l'annulation du premier paquet des bilatérales. Sur cette ruine, la Suisse tentera de renégocier l'ensemble de nos relations avec l'Europe sous la forme d'un accord cadre. Berne a déjà évoqué cette possibilité. Bruxelles entre en matière, mais à une condition. L'ensemble de l'accord doit être évolutif (DP 1806).

Dit plus simplement, pour tous les domaines couverts par les accords, la Suisse devrait automatiquement appliquer à l'avenir les modifications décidées au sein de l'Union. On éviterait ainsi les constantes remises en cause des relations avec la Suisse par une succession de votes populaires. Micheline Calmy-Rey rejette fermement cette exigence européenne qui ferait fi de la souveraineté helvétique. Elle constate, par ailleurs qu'un nombre grandissant de pays européens jugent le statut de la Suisse trop favorable. Ils ne sont prêts à aucune concession faite à ce pays riche qui profite des avantages du grand marché sans en accepter toutes les contraintes. Dans un tel contexte, négocier avec Bruxelles relève du cauchemar. Micheline Calmy-Rey n'a pas de plan B si le peuple dit non le 8 février.

Albert Tille

<http://www.domainepublic.ch/files/articles/html/10034.shtml>

« Pas d'autogoal économique ! »

27 janvier 2009

TOUS POUR LE «OUI» Des socialistes aux Verts, en passant par les chrétiens-sociaux et l'Union syndicale, toute la gauche valaisanne est favorable à la reconduction de la libre circulation avec l'UE et son extension à la Roumanie et à la Bulgarie.

Le Parti socialiste, les Verts, le Parti chrétien-social et l'Union syndicale valaisanne ont prôné hier matin un «oui» sans réserve le 8 février à la reconduction de la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE et son extension à la Roumanie et à la Bulgarie.

Pour le conseiller national socialiste Stéphane Rossini, «il en va de notre prospérité. Depuis 2002, on n'a pas volé et l'on ne volera pas les places de travail aux Suisses, car des mesures d'accompagnement permettent d'éviter le dumping salarial, de renforcer les conventions collectives de travail et protéger les assurances sociales. Voulons-nous prendre le risque d'un autogoal économique? La crise est un terreau favorable à la peur. Les indécis sont encore nombreux, y compris à gauche chez les salariés. Ils doivent comprendre que, comme le patronat, les employés ont tout à gagner avec ces bilatérales.»

Accords créateurs d'emplois

Pour Grégoire Raboud, président des Verts valaisans: «Soit nous acceptons ces accords et profitons d'un marché de 490 millions de consommateurs permettant de gagner un franc sur trois et de créer 250 000 places de travail. Soit nous les refusons et perdons de nombreux avantages. La dernière extension des accords n'a pas débouché sur une vague migratoire: la Suisse a vu la création de 150 000 emplois entre 2006 et 2007.»

«Dès 2010, il y aura 180 inspecteurs (actuellement 150) avec 27 000 contrôles annuels (22 500 aujourd'hui) contre le dumping salarial et social. Leur action ciblée est efficace», indique Robert Métrailler, président du Parti chrétien-social du Valais romand. Pour lui, «la suppression des bilatérales aurait des effets dévastateurs sur l'économie suisse et le nombre de chômeurs se mettrait à flamber.»

Pour Jean-Henri Dumont, président du Parti socialiste du Valais romand: «Si l'on régresse économiquement en Suisse, la pression sur les salaires va augmenter.» Jeanny Morard, président de l'Union syndicale valaisanne, confirme l'efficacité des mesures d'accompagnement et de contrôles des travailleurs étrangers. «Suite aux négociations avec la Confédération et le patronat, des améliorations ont été obtenues avec la nouvelle ronde des bilatérales, même si certains problèmes subsistent. En votant oui aux bilatérales, on protège les salaires suisses.»

UDC tancée

En outre, tous les participants ont dénoncé la campagne de l'UDC. «Quel sens de l'accueil quand on voit l'affiche aux corbeaux recevoir nos touristes à l'entrée d'une station!» estime Stéphane Rossini. «Que diraient l'UDC et l'ASIN si l'UE avait demandé à la Suisse de signer un accord excluant des cantons comme le Valais?» demande Jean-Henri Dumont.

Pour Esther Waeber-Kalbermatten, candidate au Conseil d'Etat, «l'UDC joue avec la peur. Il est naïf de croire que l'on peut dire non et ensuite rediscuter avec l'UE.» Et Robert Métrailler de se demander: «Après les moutons, les corbeaux, à quoi auront droit les étrangers la prochaine fois? Aux singes?»

GILLES BERREAU

8 février : Yvan Perrin explique son refus

28 janvier 2009

Le parlementaire neuchâtelois Yvan Perrin, vice-président de l'UDC Suisse et président de la section cantonale, co-préside le comité UDC qui prône le "non" le 8 février. Il nous explique les raisons qui le pousseront à un refus, malgré les hésitations montrées par l'UDC.

tsr.ch: Que combattez-vous exactement, la reconduction de la libre circulation ou son extension à la Roumanie et à la Bulgarie?

Yvan Perrin: Très clairement, son extension. Nous étions favorables à la reconduction, mais sommes hostiles à l'extension à ces 2 pays, car nous ne les estimons pas prêts à intégrer l'UE.

Vous ne remettez donc pas en cause la libre circulation avec l'UE?

Non, nous étions pour la reconduction, car on s'est aperçu que ça n'avait pas posé trop de problèmes. Mais nous étions en haute conjoncture. Maintenant, on va affronter des difficultés potentielles, avec des hausses de chômage dans l'Union européenne.

C'est donc la crise qui vous fait pencher pour le non, en ce moment?

Non, mais elle nous donne raison. Ce qui nous inquiétait se confirme. On nous dit qu'on ne doit pas craindre les Roumains car ils rentrent chez eux depuis l'Espagne, mais nous sommes inquiets.

Au nom de la "clause guillotine", en cas de non, les Bilatérales I seraient caduques. En prônant le non, vous êtes donc prêts à les remettre en cause.

Les partisans nous menacent avec cette clause. C'est déjà un aveu d'échec. Selon moi, c'est du chantage et cela prouve que les partisans sont conscients que ce qu'ils proposent est mauvais. En cas de non, tout ne s'arrête pas. Ça veut simplement dire qu'on va renégocier. Une partie contractante communique à l'autre qu'elle souhaite ne pas continuer dans les conditions existantes.

Les accords sont liés juridiquement. Est-ce si facile de renégocier?

Il y a des accords qui ne seront peut-être pas renégociés, car l'Union européenne en est satisfaite; notamment le transport. J'ose espérer quand même que l'Union tire des avantages de ces négociations. Sur d'autres, notamment avec la Roumanie et la Bulgarie, je ne suis pas encore rassuré concernant le retour des gens qui se comporteraient difficilement.

Les milieux économiques, que vous défendez, les autres partis gouvernementaux et une partie de l'UDC appellent au oui. L'économie réclame des travailleurs. Pourquoi prôner le rejet?

Tout d'abord, le marché du travail est moins demandeur, ces jours. En décembre, il y avait 11'000 chômeurs de plus. Et la libre circulation n'est pas le seul moyen de recruter, la Suisse peut décider d'ouvrir son marché là où elle en a besoin. De plus, l'Union européenne n'est pas le seul bassin de recrutement pour la Suisse.

Oui mais la libre circulation est quand même un moyen simplifié.

Certes, et elle a obligé l'administration à être performante et à simplifier les procédures. Mais on peut rêver et imaginer que l'efficacité demeurera même si la libre circulation venait à tomber.

Dans cette campagne, votre parti apparaît divisé. La direction a hésité puis s'est rangée du côté du non, mais il y a des dissidents.

On n'a pas l'exclusivité de ce genre de choses. Cela arrive souvent dans les partis sur des questions controversées. Dans le groupe parlementaire il y a un tiers d'UDC pour la libre circulation. Mais il faut voir la base, nos électeurs, qui est à 90% hostile. C'est la base qui

dirige ce parti et elle s'est montrée très compacte, très claire. Je ne considère pas que le parti est divisé, simplement que certains parmi nous sont d'un autre avis.

Peter Spuhler, du côté du oui, est une figure de proue. On peut penser que des électeurs le suivront lors du vote.

Certes, il est un politicien charismatique, mais il a très largement été battu. Le fait d'avoir des dissidents n'a pas suffi. Et il y a du côté du non d'autres gens qui pèsent: Oskar Freysinger, Caspar Baader, Adrian Amstutz, Yves Nidegger.

Craignez-vous une vague d'immigration en provenance de la Roumanie et de la Bulgarie en cas de oui?

Je ne dirais pas ça. En tout cas pas d'emblée. Il y aura une pression pour ceux qui viendront s'établir. Mais si on fait attention aux conventions collectives, on pourra gérer certaines choses. Par contre, on peut craindre les indépendants, dans certains domaines comme la construction, l'entretien, la conciergerie ou la maçonnerie. Ces indépendants pratiquent le prix qu'ils jugent utile, et là, il y a le danger d'une pression sur les salaires des autochtones. En effet, pour les indépendants, il n'y a pas de surveillance.

Si le peuple vote non, qu'est-ce que l'UDC imagine pour la Suisse? Sur quel chemin le pays s'engage-t-il par rapport aux relations avec les voisins?

La poursuite des accords bilatéraux tels que nous les pratiquons jusqu'à présent, en regardant s'il y a lieu de tout remettre en cause ou pas. On pourrait ne pas poursuivre, mais ce n'est pas sûr. Et s'il faut renégocier, on renégociera. Les diplomates font ça très bien. Pour moi, la renégociation de certains accords n'est pas une catastrophe. Et avoir la Bulgarie et la Roumanie comme frontières extérieures, je trouve ça très inquiétant, notamment à cause de la corruption qui y règne. Pour être très cru, on a le choix entre deux catastrophes: une assurée si on dit oui et une potentielle si on dit non.

Propos recueillis par Julie Mégevand

Le bilan de la voie bilatérale est totalement positif

29 janvier 2009

Communiqué du PDC suisse lors du Point de presse concernant les bilatérales PDC suisse

L'ancien Conseiller fédéral Joseph Deiss et le Président du PDC suisse Christophe Darbellay ont lancé ensemble un appel en faveur de la reconduction de la libre circulation des personnes et de son extension à la Bulgarie et à la Roumanie.

« Le bilan de la voie bilatérale est totalement positif. Aujourd'hui, nous pouvons juger en connaissance de cause. La libre circulation des personnes est une chance pour notre pays. Les craintes exprimées par les adversaires lors des précédents scrutins se sont avérées infondées. Il n'y a eu aucun phénomène d'immigration de masse, ni de chômage, ni de pillage de nos institutions sociales dues à la libre circulation » a relevé l'ancien Conseiller fédéral Joseph Deiss qui, en tant que Ministre des affaires étrangères et de l'économie, avait marqué de son empreinte les accords bilatéraux et créé ainsi des relations bilatérales stables et de qualité avec l'UE.

Le Président du PDC, Christophe Darbellay, considère que cette votation est la plus importante de la législature : « Elle est vitale pour notre économie, pour la place économique suisse, pour nos entreprises d'exportation, pour la recherche, le tourisme, l'hôtellerie, notre système de santé. Ne mettons pas en péril des relations qui nous ont apporté la prospérité et des postes de travail. Ne scions pas la branche sur laquelle nous sommes assis. »

Compte tenu des résultats du dernier sondage, il a appelé les membres du PDC à s'engager encore une fois de toutes leurs forces pour la voie bilatérale durant les deux dernières semaines de campagne. « Convincez toutes celles et ceux qui sont encore indécis. Mettez l'accent sur l'importance de ces accords ! Rendez-les attentifs aux conséquences d'un Non à savoir une perte d'emplois et une diminution de la prospérité. Allez voter le 8 février ! Pour le bien de notre pays, pour ses citoyennes et ses citoyens. Votez pour l'avenir, pour le progrès et une place économique saine. Votez pour la voie bilatérale avec l'UE, la voie du succès. »

http://www.cvp.ch/fr/documents/le_bilan_de_la_voie_bilaterale_est_totalement_positif_docdetail--0--0--0--1--5482.html

Ces Roumains qui peut à la Suisse

29 Janvier 2009

LIBRE CIRCULATION - Cristallisé autour de la question des Roms, le débat sur l'entrée de la Roumanie dans le marché helvétique occulte l'apport de la masse, invisible et silencieuse, des travailleurs migrants roumains en Suisse et en Europe, selon la sociologue Mihaela Nedelcu.

Les débats au sujet des migrations roumaines en Suisse ont pris de l'ampleur pendant les deux dernières années – notamment suite à l'adhésion de la Roumanie à l'Union européenne (UE) le 1er janvier 2007 et au sujet des effets présumés négatifs de l'ouverture du marché suisse à ses ressortissants. A l'heure des votations au sujet de la reconduction de l'Accord de libre circulation Suisse – UE et son extension à la Roumanie et la Bulgarie, le spectre de la crise économique mondiale amplifie les inquiétudes des Helvètes. Sur ce fond, les esprits s'enflamment, les avis divergent, les dérapages se multiplient. Les enjeux de ces votations sont énormes, car un «non» annulerait tous les accords négociés longuement avec l'Union européenne, et la Suisse se retrouverait privée de l'accès aux marchés européens.

Or cet accès constitue une soupape incontournable en temps de crise. Cependant, il semble que les défenseurs du «non» laissent volontairement dans l'ombre cette réalité incontestable, pour miser sur la peur et l'hostilité face à l'extension de la libre circulation aux deux nouveaux pays membres de l'UE. On crie surtout la déferlante roumaine; la figure du Roumain, en tant que potentiel envahisseur vorace de la Suisse, devient objet d'un amalgame sans précédent.

Qui sont cependant ces Roumains qui font peur à la Suisse? Alors que l'accord réglerait uniquement la migration légale des travailleurs roumains, on véhicule l'image des voleurs et des mendiants roms qui envahiraient les rues des grandes villes suisses. Et ceci d'une manière que plus d'un considère comme inacceptable pour une société ouverte sur la démocratie et la tolérance. Dans la foulée d'arguments émotionnels et de peurs irrationnelles ressortent des préjugés et des stéréotypes réducteurs qui anéantissent la rationalité des arguments clairs et objectifs.

Il mériterait pourtant de s'intéresser déjà aux Roumains qui font aujourd'hui (partie de) la Suisse, pour essayer de comprendre de qui on a peur. La présence des migrants roumains, restée plutôt inaperçue jusqu'à l'heure des récents débats, est le résultat de plusieurs vagues migratoires. Dans les années cinquante et soixante, un nombre important de représentants de partis politiques et d'intellectuels roumains ont fui le pouvoir communiste, trouvant en Suisse une terre d'exil accueillante.

Ces réfugiés politiques ont constitué un premier «noyau» roumain en terre helvétique. On y retrouve des personnalités politiques remarquables (dont la plus célèbre reste le roi Michel de Roumanie, installé à Versoix), mais aussi des hommes de culture, écrivains, poètes, musiciens, etc. Quelques centaines d'intellectuels ont continué à se réfugier en Suisse dans les années septante et quatre-vingt. Après la chute du communisme en décembre 1989, les migrations roumaines ont connu une grande diversification: des migrations permanentes, notamment des jeunes professionnels hautement qualifiés, vers les Etats-Unis, le Canada et l'Australie; des migrations pour études; des migrations pendulaires en Europe, qui se sont tissées sur la trame des réseaux migratoires pionniers, mais aussi en fonction des politiques migratoires peu favorables aux Roumains jusqu'en 2002, respectivement 2007.

Ce qui apparaît comme remarquable, c'est que les Roumains ont réussi à intégrer l'Europe par le bas, bien avant que les gouvernements occidentaux reconnaissent leurs droits à se déplacer librement, en tant que touristes d'abord, et travailleurs plus récemment. En Suisse, cette nouvelle vague comporte plusieurs types de migrants: des spécialistes hautement qualifiés (en recherche et développement, télécommunications, électronique,

microtechnique, programmation, médecine, etc.), des étudiants (principalement de deuxième et troisième cycles), mais aussi des migrants saisonniers (travailleurs agricoles, domestiques, danseuses, etc.) et irréguliers. Le Rapport «Statistique des étrangers et de l'asile» de l'Office fédéral des migrations révèle la présence en Suisse, en décembre 2007, d'environ 4000 Roumains, soit le double des effectifs de 1986. Soyons clairs, ils représentent seulement 0,25% de la population étrangère résidente permanente en Suisse. Environ 65% de ces migrants sont en possession d'un permis de séjour (B), tandis qu'un quart détiennent un permis d'établissement (C). Le nombre de migrants établis a par ailleurs diminué régulièrement de 1510 en 1986 à 789 en 2000, pour ré-augmenter à 989 en 2005. On note aussi environ 3000 naturalisations de ressortissants roumains depuis 1993.

Qu'est-ce que nous disent ces chiffres? Si on ajoute que seulement un tiers du contingent provisoire alloué aux Roumains en 2008 a été utilisé, il en résulte une faible attractivité de la Suisse pour ces Roumains qu'on craint tant. En plus, en regardant de plus près le profil des personnes qui s'y trouvent, et notamment celles en possession d'un permis de séjour de longue durée (une année et plus), il s'agit majoritairement d'individus avec des formations de pointe, qui travaillent dans la recherche, le développement, les télécommunications, la santé, l'éducation, qui parlent parfaitement les langues du pays. Des catégories que la Suisse désire fortement et dont son économie a indispensablement besoin. C'est peut-être une des raisons pour lesquelles on n'a pas entendu parler des Roumains jusqu'à maintenant? Car ces Roumains «font» la Suisse, en contribuant à sa prospérité tout comme les autres ressortissants allemands, français, italiens, etc.

De qui a-t-on peur alors? Ceux qui tirent la sonnette d'alarme quant à un inévitable afflux de migrants roumains dans les années à venir, fuyant la pauvreté de leur pays, ont-ils des raisons objectives pour le faire? Pourquoi craint-on que le futur migrant roumain en Suisse ait un autre profil – voleur, chômeur, mendiant – alors que la libre circulation suppose l'existence d'un emploi à occuper et d'un employeur disposé à engager un travailleur roumain? Et qu'en plus, la vraie libéralisation n'est prévue qu'en 2019? On connaît l'ampleur prise par certains débats suscités par des faits divers ponctuels de criminalité ou mendicité, à l'origine desquels se trouvent des ressortissants roumains, le plus souvent d'ethnie rom. Qu'en est-il cependant de la masse des migrants roumains en Europe, plutôt invisible et silencieuse?

On évoque de plus en plus souvent l'exemple de l'Italie et de l'Espagne, devenues les premières destinations des travailleurs roumains en Europe. En 2008, leur nombre avoisinait un million en Italie et plus d'un demi-million en Espagne.

Cette présence nombreuse a retenu l'attention des sociologues, et les études s'y intéressant se sont multipliées ces dernières années. Il est à noter tout d'abord que ces migrations se sont développées grâce à l'existence des réseaux migratoires très denses reposant, entre autres, sur des liens complexes entre les employeurs autochtones et les anciens migrants arrivés dans les années nonante, le plus souvent en situation irrégulière.

Par ailleurs, l'entrée de la Roumanie dans l'UE au 1er janvier 2007 a entraîné la régularisation du statut de quelques dizaines de milliers de travailleurs roumains présents sur les marchés informels italien et espagnol.

Ensuite, si un nombre si grand de Roumains se trouvent aujourd'hui dans ces pays, c'est parce il a existé une forte demande d'une main-d'œuvre peu qualifiée, notamment dans les secteurs de l'agriculture, du bâtiment et celui du travail domestique. Les Roumains ont investi ces niches, même si une bonne partie des migrants possèdent des qualifications acquises en Roumanie qui restent largement sous-utilisées.

La proximité culturelle des Roumains avec les deux autres peuples latins et la facilité d'apprendre la langue du pays a contribué sans doute à la création de contacts avec la population autochtone et à l'intégration sur le marché du travail.

Enfin, très souvent ces migrations sont temporaires, prenant la forme des va-et-vient successifs entre les pays d'accueil et celui d'origine. Une grande partie des migrants roumains travaillant en Espagne et Italie rentrent régulièrement en Roumanie. Nombreux villages en bénéficient, car les transferts monétaires des migrants financent le développement local. Riches de leur expérience à l'étranger, certains de ces migrants ont commencé à rentrer et créer leurs propres entreprises.

Ce mouvement va sans doute s'amplifier dans les années à venir, car l'économie roumaine est en plein essor. Pour preuve, dans les conditions d'une récession avérée partout en Europe occidentale, la Roumanie connaîtra une croissance économique de 2,5% en 2009. Si le salaire moyen reste encore parmi les plus bas en Europe, dans certains secteurs (financier, informatique, immobilier...), les revenus sont comparables à ceux gagnés dans les pays riches de l'UE.

A moyen et long terme, la Roumanie offrira plus d'opportunités à ses ressortissants que la Suisse ou les autres pays de l'Europe Occidentale. A court terme, elle constitue sans doute un marché très intéressant pour les investisseurs suisses. Pourquoi donc avoir peur?

Note : **Sociologue, université de Neuchâtel.*

Bilatérales. La peur que Zurich ne s'avoue pas

29 janvier 2009

Ceux qui disent «non» voteront surtout contre les Allemands.

Que votera la Suisse alémanique, et notamment Zurich, sa capitale économique, le 8 février prochain sur l'accord avec l'Union européenne relatif à la libre circulation des personnes? Tout pronostic est téméraire. Dans les débats, on assiste à un curieux phénomène, comme le note le conseiller national Lukas Reimann (UDC/SG), étudiant à Zurich: «Je focalise mon opposition sur l'extension de l'accord à la Roumanie et à la Bulgarie, mais c'est plutôt l'arrivée des Allemands qui préoccupe les Suisses. J'ai reçu une trentaine de courriels à ce sujet.»

A Zurich, les Allemands, qui sont désormais 68 000 dans le canton, font peur. Surtout ceux d'entre eux qui pointent au chômage: même s'ils n'étaient que 1152 en décembre 2008, soit un taux de 3%, comparable à celui des Suisses, leur nombre a tout de même augmenté de 29 % en un an.

Cette peur reste largement inavouée. En témoigne une polémique révélatrice qui éclate en décembre 2007 à l'Université de Zurich. Celle-ci doit alors repourvoir huit postes de professeurs, et elle les attribue tous à des Allemands, qui forment désormais 31 % du corps enseignant. Trop, c'est trop: «Nous atteignons la limite du supportable», estime Stefan Fischer, président du Conseil des étudiants dans une interview accordée au Tages-Anzeiger.

Tabou brisé. Cet étudiant en sciences politiques et en économie âgé de 25 ans, domicilié sur la «Goldküste», ne se rend pas compte qu'il vient de briser un tabou. Il révèle un malaise déshonorant pour la Zurich internationale qui se doit d'attirer chez elle les meilleurs professeurs, à l'université comme à l'EPFZ. «Vous avez nui à la réputation de l'université», lui reproche le recteur Andreas Fischer.

L'intéressé précise sa pensée: «Je suis en faveur du recrutement de profs étrangers, mais pourquoi doivent-ils toujours venir d'Allemagne? Les profs allemands viennent ici avec toute leur équipe, vivent dans leur bulle et ne comprennent pas la culture politique de la Suisse. J'ai peur d'une perte de nos valeurs, comme la démocratie directe notamment.» Stefan Fischer votera «non» le 8 février, «parce que le Parlement a empêché le peuple de se prononcer sur l'extension de l'accord». Il a démissionné de sa fonction en avril 2008, ses propos ayant été ressentis comme «provocateurs» par ses pairs. La nouvelle présidente du Conseil des élèves, Sylvie Fee Michel, corrige le tir: «Les professeurs étrangers ont contribué à la bonne réputation de notre université. Ils ouvrent de nouvelles perspectives dans leur cours, ce qui constitue toujours une chance pour les étudiants.» Entre Suisses allemands et Allemands, le malaise est si patent qu'il fait le bonheur des médias. Le journaliste Bruno Ziauddin y a récemment consacré un essai* qui s'est déjà vendu à plus de 30 000 exemplaires. Reste à savoir si ce malaise, évident sur le plan culturel, traduit aussi les craintes des Alémaniques de perdre leur emploi face à des voisins plus compétitifs.

La Suisse B. Alors que Bruno Ziauddin reste prudent sur ce point, le publiciste Klaus Stöhlker est plus direct: «Oui, beaucoup de Suisses allemands ont peur de la concurrence à un haut niveau, mais ils n'en parlent pas: ce n'est pas politiquement correct d'avouer cette crainte.» Klaus Stöhlker se plaît à distinguer la Suisse A, internationalisée et compétitive, de la Suisse B, plus nationale et conservatrice. «C'est la Suisse B qui a peur de la concurrence et qui voudrait bien, par exemple, introduire des quotas de professeurs suisses à l'uni.» Autre reproche entendu: les Allemands décrochent des emplois car ils acceptent des salaires moins élevés. Lukas Reimann pointe du doigt certaines branches plus touchées: «Pas la santé bien sûr, mais les arts et métiers, les assurances, voire les banques.»

Dumping entre universitaires. Tout le monde est d'accord sur un point: dans les hautes sphères du management, tout dumping est exclu. Les CEO du monde entier sont trop conscients de leur valeur...

Dans les classes de salaires intermédiaires, la réponse est moins évidente. Il y a eu des abus, mais impossible de les quantifier. Soucieuse de témoigner sous le couvert de l'anonymat, Anke, 35 ans, est titulaire d'un doctorat en philosophie. En 2006, elle passe une annonce pour venir travailler en Suisse. Elle décroche un emploi de chasseuse de têtes dans un bureau de recrutement de cadres pour 5500 francs par mois. Elle ne se réjouit qu'à moitié: «J'aurais dû gagner 7000 francs selon mes qualifications, mais j'étais déjà contente d'arriver en Suisse, où le marché du travail est meilleur qu'en Allemagne.» La réalité s'avère plus dure que prévu. Deux ans plus tard, Anke est désormais au chômage partiel en raison de la récession. Lorsqu'elle entend les slogans de l'UDC accusant les étrangers de vouloir piller les caisses d'assurance chômage, elle ne cache pas son dégoût: «Les affiches de l'UDC sont blessantes. Je suis venue pour travailler, pas pour chômer.»

Jusqu'à présent, la concurrence entre travailleurs suisses et allemands est restée limitée à certaines branches. «Le secteur hospitalier s'effondrerait sans les étrangers», note la secrétaire syndicale du SSP Brigitte Gügler. Les cas de dumping salarial sont donc restés isolés.

Dans le bâtiment, son collègue d'Unia Remo Schädler tire le même bilan positif, malgré quelques points noirs au début de la mise en place des mesures d'accompagnement. Lorsque le maître d'œuvre de la rénovation du grand hôtel Dolder fait appel à des sous-traitants venus d'Allemagne, les premiers contrôles sont alarmants, notamment dans le second-œuvre: «Seuls 15 % des gypsiers avaient un salaire correct, certains travailleurs détachés ne touchant que 8 euros l'heure. Mais deux ans plus tard, la situation s'est améliorée. Les mesures d'accompagnement sont un succès.»

Premières victimes. Le resteront-elles en temps de crise? L'UDC n'y croit pas un instant et affirme que les Suisses seront les premiers à souffrir de la récession. En fait, c'est plutôt le contraire qui est en train de se produire. Durant le dernier semestre de 2008, le solde migratoire des Allemands a chuté de 33 %. «C'est la preuve que ce sont les besoins de l'économie qui déterminent l'immigration et que l'accord sur la libre circulation fonctionne bien», note Boris Zürcher, coauteur à Avenir Suisse d'une étude à ce sujet. Les premières victimes de la crise sont plutôt de jeunes étrangers, récemment recrutés en Suisse et sans charge de famille.

* Grüezi Gummihälse, Ed. Rororo, 224 p.

Michel Guillaume

Bilatérales : la voix trop discrète des cantons

29 janvier 2009

Dans une campagne trop exclusivement centrée sur l'économie, il importe qu'au final les Conseils d'Etat expriment de manière visible l'intérêt supérieur de leur canton. La votation sur la libre circulation des personnes reste incertaine. Le sondage le plus récent donne 50% de «oui» contre 43% de «non». Ce n'est pas une majorité franche.

Notablement

La campagne en faveur de l'accord est pourtant partie tôt, disposant de grands moyens. Merci Economiesuisse! Déjà avant les fêtes sortaient les premiers placards, avant même que les corbeaux commencent à crailler. Très tôt encore, les syndicats ont prôné le «oui» sans exercer un chantage aux mesures d'accompagnement, préférant rappeler que les contrôles actuels des conditions de travail n'auraient pas été déployés sans la libre circulation. Donc, jour après jour, la presse nous proposait des annonces payantes où un notable, photographié, signait un propos qui affirmait que cet accord était dans notre intérêt bien compris.

A côté de la partie publicitaire de la campagne, les associations privées, professionnelles, faisaient circuler les mots d'ordre. Même si en face on n'est pas dépourvu de moyens, pour agiter une propagande démagogique et émotionnelle, le score de 50% pour le pays officiel dans un tel enjeu surprend.

De ce côté de la Sarine

On observe l'affaiblissement du «oui» en Suisse romande, qui a toujours donné des majorités fortes soutenant les accords proeuropéens.

Il faut y voir l'influence des votes français, où la politique libérale de l'Union européenne a subi de vives critiques. Et aussi l'absence de flamme dans la propagande des notables helvétiques, ne parlant que des avantages économiques, alors que la culture, la recherche, l'échange des savoirs passent au second plan dans l'argumentation.

Il manque une voix qui porte un message qui dise que l'intérêt supérieur du pays ne se résume pas au constat qu'«on y gagne». C'est en premier lieu la tâche du Conseil fédéral. Mais il a l'habitude regrettable de répartir le travail entre ses membres, et en l'occurrence les trois conseillères fédérales (Calmy-Rey, Leuthard, Widmer-Schlumpf) sont de corvée. Quel que soit leur engagement, le message est incomplet.

Responsabilité des Conseils d'Etat

Le relais devrait être assuré par les Conseils d'Etat des cantons. Lorsque leurs membres sont unanimes, leur accord a un sens de toute autre portée que celle d'un comité de soutien. Encore faut-il que cet engagement soit perçu dans son originalité, distincte des prises de position et des communiqués ordinaires. Or tel n'est pas le cas.

Les Conseils d'Etat des cantons de Genève (le 7 janvier) et de Vaud (le 14 janvier) ont par conférence de presse invité leurs concitoyens à voter «oui» à la libre circulation. Mais ces communications ne se distinguent guère des points de presse ordinaires. Elles reprennent d'ailleurs les thèmes essentiellement économiques avancés et ressassés dans la campagne. Elles sont peu visibles, noyées dans les affaires courantes et faiblement relayées par les médias.

La politique extérieure n'est plus de la compétence constitutionnelle des cantons, mais elle a de fortes répercussions sur leur condition. Il est dès lors légitime qu'ils prennent position. Mais cet acte de souveraineté doit avoir son style propre, qui le rende lisible et, sans enflure, solennel.

André Gavillet

<http://www.domainepublic.ch/files/articles/html/10039.shtml>

« Les Roumains ne sont pas tous des criminels », Michael Reiterer, ambassadeur de l'UE

29 janvier 2009

L'ambassadeur de la commission européenne à Berne, Michael Reiterer, observe avec inquiétude l'évolution de la campagne sur la libre circulation des personnes. Les mêmes préjugés au sujet des Roumains et des Bulgares resurgissent toujours.

Quelle est votre sentiment quant à la campagne de votations sur la libre circulation des personnes?

Michael Reiterer : En principe, le fait qu'il y ait toujours de nouvelles discussions en cours est une caractéristique de la démocratie directe. Je ne me mêle pas à la discussion en tant qu'observateur, mais je constate que la Roumanie et la Bulgarie ne sont pas considérées comme elles devraient l'être.

Qu'est-ce que cela veut dire concrètement?

Il y a beaucoup de préjugés à l'égard des Roumains et des Bulgares: on ne peut pas tous les qualifier tous les de criminels ou de pique-assiettes.

Les gitans sont également trop souvent accusés à tort. Tout d'abord, les gitans ne sont pas des criminels et ensuite, les gitans ne sont pas tous Roumains mais de nationalités diverses.

Est-ce qu'on discute de ces votations à Bruxelles?

Tout le monde sait que le débat tourne autour des bilatérales. On souhaite un résultat positif aux votations que l'on observe avec sérieux.

En effet, quelle est l'importance des accords bilatéraux et de la liberté de circulation des personnes en Suisse pour l'UE?

La Suisse est l'un des partenaires commerciaux les plus importants pour l'UE. La Suisse, profite aussi de ce partenariat. Les marchés régionaux européens constituent en quelque sorte une extension du commerce helvétique pour les entreprises suisses. La libre circulation des personnes est donc l'un des piliers principaux du marché intérieur. Comme la libre circulation des personnes est capitale, elle est étroitement liée aux six accords qui n'ont plus aucune valeur si l'un d'eux est refusé.

Voyez-vous là une menace réelle?

Non, il ne s'agit pas d'une menace mais c'est la base juridique du règlement du commerce d'échange. Les bilatérales I ont été acceptées sous cette forme par le peuple suisse de même que le règlement qui y est associé.

Et en ce qui concerne les votations, que va-t-il se passer en cas de non le 8 février?

La Suisse communiquerait tout d'abord à l'UE qu'elle rejette la libre circulation des personnes. Après un délai de six mois, les bilatérales I sont automatiquement retirées. Rien à voir avec une décision de l'UE, c'est une procédure juridique normale.

Et si la Suisse n'annonçait rien à Bruxelles?

Dans ce cas, les accords restent en vigueur. Le délai pour annoncer les éventuels changements est fixé au 31 mai 2009. La libre circulation est alors prolongée automatiquement pour une durée indéterminée. On ne doit annoncer qu'un résultat négatif rompant avec les bilatérales I. Un résultat positif n'est pas exigé, considéré comme continuation.

Curieusement, personne ne mentionne que les accords sont révocables en tout temps... Si à un moment donné, la Suisse estime qu'une catastrophe est imminente, elle peut révoquer les accords avec un délai effectif de six mois. On ne doit donc pas s'inquiéter: la Suisse est libre d'agir à sa guise.

Si la Suisse ne veut plus de la libre circulation des personnes, doit-on renégocier les accords des bilatérales I?

Bien entendu, il faut faire quelque chose, sinon on revient à la situation précédant les accords bilatéraux.

Est-ce que l'UE a intérêt à voir des accords renégociés?

La question doit se poser autrement. Est-ce que la Suisse aurait intérêt à renégocier ces accords? Parce que souvent, on oublie que la Suisse devrait négocier dans ce cas avec l'Europe des 27 états-membre, incluant justement la Roumanie et la Bulgarie.

Est-ce qu'on peut s'imaginer que la Suisse accepte la libre circulation des personnes de l'Europe des 25, c'est à dire sans la Roumanie et la Bulgarie?

Non, l'UE est constituée de 27 états en tout. Le calcul de 25 + 2 n'entre pas en compte.

L'UE entame une procédure d'entrée pour la Croatie et la Turquie. En cas de oui à la libre circulation, la Suisse peut-elle refuser ces deux pays?

En réalité, il s'agit de la Croatie et de l'Islande. L'UE s'élargit dans l'intérêt de la stabilité européenne.

Si l'UE étend son réseau d'adhésions, les accords incluant la Suisse doivent être modifiés en conséquence.

En Suisse, on discute beaucoup de la question des gitans roumains. Y-a-t-il un véritable problème en Europe?

Depuis 2006, l'UE propose un cycle de conférences concernant les gitans en particulier. Effectivement, c'est un problème pour l'Europe et il doit être traité en tant que tel. Nous devons pourvoir à l'éducation et à la formation des gitans. Certains d'entre eux travaillent et sont sédentaires. En tant que ressortissants d'un état de l'UE déterminé, ils ont le droit de séjour habituel de trois mois en Suisse, comme les autres.

Que peut-on dire des relations de la Suisse et de l'UE en ce moment? Sont-elles bonnes?

Elles sont très bonnes. C'est la vérité. Le bilatéralisme est en pleine forme! L'année dernière, de nombreux membres de l'UE se sont rendus en Suisse pour des visites officielles: le président José Manuel Barroso ainsi que six commissaires. C'est la preuve que le dialogue politique fonctionne parfaitement.

Quels sont les thèmes principaux de ce dialogue?

Nous avons commencé début novembre à discuter des accords de libre échange dans le domaine de l'agriculture. Nous discutons aussi du marché de l'électricité. La sécurité des frontières helvétiques est aussi en question: dans l'intérêt de la Suisse, un règlement a été établi. Il oblige les pays non membres de l'UE à annoncer la livraison de marchandises 24 heures à l'avance. L'UE veut éviter les files d'attentes aux frontières et tient compte donc aussi de la Suisse.

Vous n'avez parlé que des points positifs, l'UE critique la Suisse au sujet du secret bancaire et des différences cantonales en matière d'impôts. Comment cela va-t-il évoluer, d'après vous?

Le secret bancaire n'entre pas en compte pour le moment dans les discussions de l'UE. Les accords sur la taxation ont été maintenus. En cas de "disputes sur les impôts", l'UE est toujours prête à porter conseil. La Suisse nous a informé dans les grandes lignes ce qui a été prévu dans le cadre de la troisième réforme de la taxation des entreprises. La discussion est toujours en cours. La période la plus difficile du conflit est déjà derrière, nous avons maintenant une bonne base de discussion.

Est-ce que la Suisse fait de l'épicerie?

Non, le bilatéralisme, comme son nom l'indique, est basé sur la réciprocité. Si l'UE conclut un accord avec la Suisse, c'est aussi dans son intérêt. On compte déjà 140 accords avec la Suisse. Bien entendu, on attend plus dans certains domaines. Le dialogue apparaît donc ici comme essentiel.

Est-ce que vous comprenez que la Suisse ne soit pas encore entrée dans l'UE?

Oui, c'est compréhensible. En raison de la démocratie directe, du fédéralisme et de la neutralité qui restent des valeurs significatives pour la Suisse. Ce sont donc les piliers fondateurs de l'état qui nécessitent à chaque fois une adaptation aux normes européennes. La Suisse accepte donc ce qui lui apporte quelque chose en plus.

Dans plusieurs états de l'UE, le peuple a refusé la mise en place de certaines mesures. Est-ce que cela représente un avantage et une meilleure compréhension de l'UE?

Oui, c'est vrai. L'UE est consciente du rôle déterminant des citoyens européens et de la nécessité de nombreux aspects de la démocratie directe. L'UE s'est développée, passant du stade d'union économique à celui d'union politique. Les citoyens sont donc fortement touchés par ce développement. De ce fait, il y a plus de dialogues parmi les adhérents. Mais la démocratie directe, c'est plus facile à gérer en Suisse avec 7 millions de personnes, qu'en Europe avec 500 millions de personnes...

Souhaitez-vous personnellement l'entrée de la Suisse dans l'Europe?

Mon opinion seule a peu de poids, mais je peux affirmer que la Suisse serait la bienvenue dans l'UE.

Interview: Lukas Mäder

Traduction: Patricia Imhof

Le «oui» n'a pas de majorité assurée

29 janvier 2009

Le dernier sondage SSR montre une progression du «non» en vue des votations du 8 février sur l'extension de la libre circulation à la Roumanie et la Bulgarie.

A deux semaines du vote sur la reconduction et l'extension de la libre circulation à la Roumanie et à la Bulgarie, le 8 février, les prévisions restent très serrées. Le camp du oui conserve une longueur d'avance, mais il atteint tout juste la barre des 50% et n'a pas encore de majorité assurée. Le deuxième et dernier sondage SSR avant le scrutin, réalisé par l'institut gfs.bern auprès de 1211 personnes entre le 19 et le 24 janvier 2009, donne 50% d'avis favorables contre 43% d'avis opposés au paquet, et 7% d'indécis. La marge d'erreur atteint 2,9%. Enfin, 46% des personnes interrogées se disent prêtes à participer à ce scrutin. Les partisans de la libre circulation gardent ainsi l'avantage. Mais la prudence reste de mise. Car depuis le sondage de fin décembre, le camp du non a plus fortement progressé (+3%) que celui du oui (+1%). Et la conjoncture est nettement moins bonne qu'en 2005, lors du vote sur l'extension de la libre circulation aux dix nouveaux Etats membres de l'UE, finalement validée par 56% des votants.

Quels enseignements tirer de ce dernier sondage? Si les différences les plus marquées continuent de se retrouver au niveau de la sensibilité politique des sondés, la polarisation s'est accentuée par rapport à décembre. C'est auprès de l'électorat de gauche que sont enregistrés le plus d'avis favorables, soit 84% du côté du PS et 81% chez les Verts. L'électorat radical penche à 73% pour le oui et celui du PDC à 64%. Sans surprise, les rangs UDC rejettent très fortement la libre circulation, à 84% de non contre 11% de oui. A noter que ceux qui ne se réclament d'aucune sensibilité politique penchent désormais pour le non, à 47%.

Le non italophone

Côté clivages linguistiques, les auteurs de l'étude constatent qu'ils se sont un brin atténués. Le non continue sans surprise à l'emporter en Suisse italienne (56%), traditionnellement eurosceptique. En Suisse romande, le pourcentage de oui a baissé de 61 à 56% en l'espace de quelques semaines, pour rester relativement stable outre-Sarine, avec 48% d'avis favorables pour 45% de non.

Enfin, si les avis favorables restent tendanciellement plus nombreux chez les personnes disposant de revenus supérieurs, le scepticisme de la classe moyenne a diminué, le oui l'emportant désormais à 55%. En revanche, les personnes disposant de revenus plus bas semblent davantage sensibles aux arguments de l'UDC, le non recueillant 56% des intentions de vote dans les catégories de salaire allant de 3000 à 5000 francs, contre 37% de oui.

Ce dernier résultat ne surprend pas outre mesure le président du PS, Christian Levrat: «Il s'agit d'une catégorie salariale où il y a une lutte très vive entre les socialistes et l'UDC. Ces personnes sont sensibles à nos arguments en matière d'assurances sociales, de politique de l'emploi ou de maintien du service public. En revanche, elles suivent l'UDC sur des thèmes de politique migratoire. Les craintes de voir des étrangers concurrencer les salariés suisses sur le marché du travail existent. Je les entends lors de nos assemblées. Mais je suis persuadé qu'elles sont infondées. Cela étant, poursuit Christian Levrat, le comportement de la droite à l'égard des banquiers ou la passivité de la ministre de l'Economie Doris Leuthard sur la crise économique n'aident pas à gagner la bataille auprès de ces personnes.»

L'argument économique

La capacité des partisans et des opposants à promouvoir certains arguments jusqu'au 8 février reste donc déterminante. Pour l'institut gfs.bern, les premiers peuvent gagner du terrain en insistant sur l'importance de la libre circulation pour notre économie et l'utilité des mesures de protection contre le dumping salarial. A l'inverse, la critique des opposants vis-à-vis d'un «paquet antidémocratique» et les risques de voir les coûts à la charge de l'assurance chômage augmenter peuvent faire recette.

Pour le reste, les menaces liées à la clause guillotine ou les risques d'une augmentation de la criminalité ne rallient aucune majorité absolue. Ce qui n'étonne pas le vice-président de l'UDC, Yvan Perrin: «En période de crise, les gens reviennent à des préoccupations basiques, comme la crainte des licenciements. C'est la raison pour laquelle l'argument sur la criminalité déploie moins d'effets. La progression de 12 points du non en Suisse romande (ndlr: 35%) est due à notre campagne axée sur l'emploi.»

Valentine Zubler

Frontaliers : duel à la «Tribune»

29 janvier 2009

GENEVE | Le peuple suisse décidera le 8 février s'il veut étendre les accords de libre circulation à la Bulgarie et à la Roumanie

Le peuple suisse décidera le 8 février s'il veut étendre les accords de libre circulation à la Bulgarie et à la Roumanie. A Genève, le débat s'est porté notamment sur la question des frontaliers. La Tribune a mis face-à-face François Longchamp, conseiller d'Etat en charge de la Solidarité et de l'Emploi et tenant du oui, et Eric Stauffer, président du MCG et défenseur du non.

François Longchamp, en période de récession, est-ce raisonnable d'ouvrir encore plus l'économie genevoise?

Précisément, c'est cette ouverture qui a dopé la conjoncture jusqu'ici. Depuis l'entrée en vigueur des accords bilatéraux, la baisse du chômage a été plus marquée à Genève qu'ailleurs. Nous avons connu une augmentation spectaculaire de nombre d'emplois: près de 10 000 en un an. Ils concernent des secteurs pouvant recruter sur le marché local, pour autant que l'on se donne les moyens de requalifier les personnes au chômage. Mais d'autres profils nécessitent une ouverture sur l'étranger. Ces emplois à forte valeur ajoutée nous sont indispensables. Notre rôle en temps de faible conjoncture est de prouver que nous pouvons répondre aux angoisses liées à l'emploi.

Eric Stauffer, êtes-vous d'accord avec cette approche qui ne fait pas le lien entre chômage et travailleurs européens?

Non, c'est un argument de mauvaise foi. Depuis l'ouverture des bilatérales, le 1er janvier 2002, le législateur fédéral a défini des quotas. C'est la preuve que tout changement trop rapide est négatif. En revanche, nos élus genevois à Berne ont zappé sur le deuxième accord – la libre circulation – et on a éliminé toute forme de contingent.

On a donc limité les gens qui voulaient s'établir en Suisse et on a rendu illimité le nombre de ceux qui s'arrêtent à la frontière pour travailler sur le territoire genevois.

Ce système aurait donc déjà dû nous mener à la catastrophe...

Nous avons besoin de la main-d'œuvre étrangère. Ce que nous combattons, c'est l'exagération. Elle entraîne un «dumping des compétences». Aujourd'hui, une annonce pour une réceptionniste-téléphoniste génère 900 réponses contre 50 auparavant. Voici un cas réel: d'un côté, une Espagnole née en Suisse, bilingue, qui a un CFC d'employée de bureau. De l'autre, une jeune femme du même âge, qui vient de Lille, qui a bac +5, licenciée en Lettres, mais qui n'a pas trouvé de débouché en France: elle travaille comme caissière dans un Pizza Hut, à 900 euros par mois. Salaire du poste de réceptionniste: 3'800 francs bruts par mois. L'employeur va évidemment engager la seconde candidate surdiplômée.

François Longchamp, les Genevois étaient donc sous-qualifiés au moment de l'ouverture?

Tout dépend du type de profil. Les 10'000 emplois, nous les avons créés dans des secteurs qui demandent des compétences particulières, comme la finance, l'horlogerie. Cela nous amène à devoir orienter des gens vers ces formations. Si elles ne trouvent pas ici les collaborateurs dont elles ont besoin, les entreprises suisses vont délocaliser leur production.

Eric Stauffer, vous niez la nécessité pour l'économie de recruter à l'extérieur?

Pas du tout. La transition était simplement trop rapide. Il fallait laisser à la population genevoise le temps de s'adapter à cette nouvelle concurrence. L'horlogerie suisse n'est pas née avec les accords bilatéraux. Mais chez Rolex travaillent aujourd'hui plus de 60% de frontaliers.

Peut-on encore parler de «Swiss made» ou s'agit-il de montres assemblées en Suisse par des étrangers? Je le dis sous forme de boutade.

Donc vous seriez d'accord pour l'extension mais plus tard, c'est ça?

Non. Cette votation représente une fabuleuse opportunité de remettre en cause l'intégralité des accords. Nous voulons en renégocier de nouveaux en tenant compte des spécificités genevoises.

Monsieur Longchamp, répondre aux besoins genevois avec une main-d'œuvre locale, est-ce réaliste?

C'est totalement irréaliste avec un certain nombre de professions. Egalement parce que les besoins de l'économie changent rapidement. Ce qui importe, c'est que les entreprises suisses puissent avoir accès aux marchés étrangers pour se développer. Ce n'est pas à l'Etat d'expliquer à Rolex comment construire des montres. Bien sûr qu'une certaine planification doit être faite. Il y a des métiers que les Suisses et les résidents ne veulent pas exercer. Ainsi, il y a dix ans, la restauration fonctionnait grâce au travail au noir. Aujourd'hui, on a plus de professionnels déclarés et qualifiés. C'est une réelle amélioration pour le tourisme suisse.

Eric Stauffer : S'il y a eu autant de travail au noir, c'est la faute du Conseil d'Etat! C'est aux patrons, donc à l'Etat, d'attribuer des permis temporaires aux entrepreneurs qui en ont besoin.

Vous prônez un retour au statut de saisonnier?

Bien sûr! Il faut avoir l'intelligence d'utiliser la main-d'œuvre quand on en a besoin. Le reste du temps, ces gens retournent chez eux.

François Longchamp : Avec cela, vous n'avez pas répondu à une question essentielle: il y a 300'000 emplois à Genève pour 235'000 personnes en âge de travailler, demandeurs d'emploi compris. On peut décider qu'on arrête de se développer en considérant qu'il y a 60'000 emplois de trop. Ce n'est pas l'ambition qu'un conseiller d'Etat peut avoir pour son canton. L'autre option est de continuer à se développer.

Où trouver ces 60 000 emplois, Eric Stauffer?

On ne peut pas sectoriser le problème. Genève se développe, mais les logements ne suivent pas. Par conséquent, plus nous augmentons le nombre d'emplois, plus nous générons des frontaliers, avec les incidences négatives que cela comporte. A défaut, les frontaliers sont devenus une nécessité économique pour Genève. C'est le surnombre que nous combattons!

Monsieur Longchamp, niez-vous que l'ouverture a provoqué une pression sur les salaires?

Oui, je le nie pour deux raisons. D'abord, on n'en voit pas la trace dans les statistiques fiscales. De plus, les bilatérales ont amené une série de mesures d'accompagnement qui ont permis notamment de contrôler le dumping salarial. Ce sont les bilatérales qui ont permis l'extension des conventions collectives. En 1998, seuls trois secteurs faisaient l'objet de conventions collectives de travail (CCT) étendues. Aujourd'hui, il y en a 25. En y ajoutant les CCT non étendues, il y en avait 117 en 1998 contre 132 aujourd'hui, soit 44% des salariés.

Les syndicats sont majoritairement favorables à l'extension, Monsieur Stauffer...

Les conventions collectives ont des effets pervers. Les entreprises embauchent systématiquement au salaire minimum prévu par la convention. Mais il est vrai que le dumping salarial n'est pas le problème central. Prenons l'exemple de cette Genevoise de 42 ans, avec un CFC d'employée de bureau et un diplôme d'aide comptable. Elle doit recoller au marché du travail après avoir élevé ses enfants et un divorce.

Elle est employée par l'Etat à 1'800 francs par mois pour un travail à 100%. Elle effectue le même job que sa voisine qui, elle, gagne 4'700 francs par mois. Mais cette dernière a

l'avantage d'être frontalière! Les Genevois qui restent sur le carreau sont un dommage acceptable dans votre vision de l'économie globale, Monsieur Longchamp.

François Longchamp : J'ai consacré ces trois dernières années à rendre notre politique sociale et de l'emploi plus efficace et plus juste. Alors je veux bien que vous expliquiez à Rolex comment fabriquer des montres et aux syndicats comment ils doivent défendre leurs salariés. Mais à force de considérer que tous les patrons et tous les syndicats sont des abrutis, on ne fait pas avancer le débat. Ce qui m'importe, c'est de faire en sorte que notre canton soit mieux armé pour affronter les périodes de crise. Et il le sera mieux si la Suisse accepte les accords bilatéraux.

L'extension à la Roumanie et à la Bulgarie peut-elle augmenter les abus sociaux à Genève?

Non. D'abord, l'accord ne permet pas de venir en Suisse prélever l'aide sociale, mais de venir y travailler. En 2008, nous avons délivré 54 permis B à des Polonais, 11 à des Tchèques et 13 à des Slovaques, sur un total de 300'000 emplois que compte le canton. En 2005, on nous avait promis une invasion! Non seulement elle n'a pas eu lieu, mais on a vu ces pays profiter de leur incorporation dans l'Europe.

Le nombre de «profiteurs» potentiels est dérisoire, Monsieur Stauffer, non?

Le problème ne vient pas des gens qui veulent partager la vie des Genevois grâce aux permis B. C'est cet afflux massif d'eurofrontaliers qui a inversé la problématique de l'emploi.

Prendre le risque de liquider les accords pour cette seule raison, n'est-ce pas démesuré?

Si vous pensez que les partenaires commerciaux vont arrêter de commander en Suisse sous prétexte que l'on a refusé l'extension des accords bilatéraux, vous êtes naïf. La Suisse est un partenaire très important pour l'Union. L'inverse est également vrai. Donc cet équilibre va perdurer.

Que répondez-vous, François Longchamp?

Le risque est plus subtil. La clause guillotine concerne un certain nombre d'autres textes déterminants pour l'avenir de Genève. Je le dis en tant que président de l'aéroport: l'accord sur le transport aérien profite beaucoup plus à la Suisse qu'à l'Union. Ces accords, l'Europe a peut-être intérêt à les renégocier. Et elle en profitera pour augmenter la pression sur deux dossiers majeurs: l'accord sur la fiscalité et celui sur le secret bancaire. Et elle ne fera aucun cadeau.

Eric Stauffer, la naïveté, c'est de croire que l'Europe ne bougera pas, non?

Je ne dis pas qu'elle ne bougera pas. Refus du peuple suisse ou pas, nous sommes entrés dans un cycle où le secret bancaire va être annihilé et la fiscalité suisse va rejoindre celle de l'Europe.

Quelle sera l'influence d'un non sur les accords techniques?

Nous avons fait les accords bilatéraux à sens unique. Un coup de téléphone, quatre minutes et une entreprise française obtient l'autorisation de travailler en Suisse. Une entreprise genevoise, après six heures au téléphone et être passée par Annecy, Paris, Dijon, finit à l'Hôtel des finances d'Annemasse, où on lui répond qu'il faut un représentant fiscal français pour travailler en France.

Monsieur Stauffer, quelle est cette Suisse dont vous rêvez, sans les accords bilatéraux?

Je suis pour une Europe confédérale. Une Europe des régions. Pour une région franco-valdo-genevoise, mais avec Genève comme leader. Nous ne voulons pas vider la substance de Genève au profit des autres. Les accords de libre circulation sont beaucoup trop rapides et sont donc à consonance négative pour nos emplois. Le reste des accords peut comporter du bon. Mais comme le Conseil fédéral n'a pas voulu séparer les objets, nous n'avons

d'autre choix que de refuser en bloc l'extension de ces accords bilatéraux en espérant que, par jeu de dominos, tout sera remis en question et que nous pourrions renégocier des accords en tenant compte notamment des spécificités du canton de Genève.

Monsieur Longchamp, votre conclusion?

L'accord sur la libre circulation est essentiel pour plusieurs raisons. La première, c'est l'emploi. La capacité pour nos entreprises de créer des emplois, de bénéficier de facilités pour exporter. Autre élément: le risque que l'on prend, en particulier dans une période de récession.

Connaître une situation d'instabilité dans les accords que nous avons avec nos principaux partenaires commerciaux est un risque énorme pour notre pays qui dépend extrêmement de l'étranger. Pour nos entreprises, pour les gens qui y travaillent, pour les étudiants qui font de la recherche, pour le tourisme, l'aéronautique, il faut préserver nos accords bilatéraux.

PIERRE RUETSCHI ET DAVID HAEBERLI

Suisse - UE : Référendum sur la libre circulation des personnes - Votation à haut risque

30 janvier 2009

Le 8 février prochain, le peuple suisse sera appelé aux urnes pour se prononcer par voie de référendum, à reconduire l'accord sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et les pays de l'Union Européenne, et à l'étendre aux deux derniers pays qui ont adhéré à l'UE en 2007: la Bulgarie et la Roumanie.

Cet accord fait partie d'un ensemble de sept accords négociés entre la Suisse et l'Union Européenne. Connus sous le nom de «Bilatérales I», l'ensemble en question avait été approuvé par référendum par le peuple suisse en 2000. Dès lors, la libre circulation des personnes est en vigueur depuis le 1^{er} juin 2002. Celle-ci permet aux citoyens de l'UE de résider et de travailler en Suisse, et aux citoyens suisses de bénéficier de ces mêmes droits. A chaque extension de l'UE, la Suisse peut décider si elle souhaite introduire la libre circulation des personnes aux ressortissants des nouveaux pays adhérents. C'est ainsi que le peuple suisse a accepté en 2005 par voie référendaire, de l'étendre à dix nouveaux Etats: Pologne, Hongrie, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie, Lituanie, Lettonie, Estonie, Chypre et Malte.

La libre circulation des personnes fait partie intégrante d'un ensemble de sept objets liés juridiquement et signés entre les deux partenaires. Par conséquent, si la Suisse devait refuser de reconduire la libre circulation des personnes, les autres accords du paquet «Bilatérales I» seraient caducs et devraient être dénoncés. Cet épilogue que l'on ne souhaite pas tant il apparaît sanglant, et pour cause, est communément appelé «clause guillotine»...

Pourquoi ce référendum?

L'accord sur la libre circulation des personnes signé avec l'UE porte sur une durée probatoire sept ans, avec la possibilité de l'abroger ou de le prolonger indéfiniment.

Cette phase probatoire arrivera à son terme le 31 mai prochain.

Par ailleurs, l'extension de cet accord à la Roumanie et à la Bulgarie doit, elle aussi, être signifiée aux instances de Bruxelles.

Initialement ces deux objets, soit la reconduction de l'accord proprement dit et son extension aux deux pays susmentionnés, faisaient l'objet de deux projets distincts. Le Parlement helvétique a toutefois décidé de lier les deux questions dans un seul «arrêté fédéral» car la reconduction de l'accord n'offrait de garantie d'être acceptée par l'UE, que s'il s'appliquait à l'ensemble de ses 27 Etats membres, l'Union Européenne ne formant qu'une seule entité. Le Parlement helvétique a ainsi estimé que les pays membres de l'UE ne devaient subir aucune différence de traitement.

Certains milieux politiques de la droite souverainiste (Lega dei Ticinesi, les jeunes de l'UDC et Démocrates suisses) opposés à la reconduction de l'accord, mais surtout à son extension à la Roumanie et à la Bulgarie, ont décidé de lancer un référendum, conformément aux droits politiques offerts par la Constitution. Celui-ci a abouti, ce qui signifie que les référendaires ont réussi à réunir plus de 50'000 signatures valables, condition nécessaire pour que la question soit soumise en votation populaire.

Parmi les arguments des référendaires, le syndrome connu en France sous le nom de syndrome du «Plombier polonais», la crainte d'un dumping salarial et de l'abus d'aide sociale, crainte aussi d'une paupérisation du pays, incertitudes face à la dégradation de l'économie mondiale, mais également les risques d'augmentation de la criminalité. L'extension de l'UE à la Roumanie et la Bulgarie et le spectre d'une future extension aux pays des Balkans et à la Turquie, font craindre le pire aux opposants.

Quelles conséquences en cas de rejet?

Si l'accord sur la libre circulation des personnes devait être rejeté le 8 février prochain, il ne resterait d'autre solution au Conseil fédéral - Gouvernement fédéral - que de notifier à l'UE l'abrogation des sept accords dans leur ensemble, ceci avant le 31 mai 2009.

Or du paquet «Bilatérales I», seule la «libre circulation des personnes» fait l'objet d'un référendum, les six autres objets n'étant pas remis en question.

Les sept accords des «Bilatérales I» en bref:

| | |
|-------------------------------------|--|
| 1. Libre circulation des personnes | Ouverture progressive des marchés du travail et facilités d'établissement |
| 2. Obstacles techniques au commerce | Suppression de barrières commerciales grâce aux autorisations simplifiées pour les produits industriels |
| 3. Marchés publics | Plus large accès aux appels d'offres publics |
| 4. Agriculture | Commerce facilité pour certains produits, tels le fromage |
| 5. Transports terrestres | Consolidation de la politique suisse de transfert du trafic de la route au rail et ouverture des marchés pour les trafics routier et ferroviaire |
| 6. Transport aérien | Accès réciproque au marché |
| 7. Recherche | Participation aux programmes de l'UE |

Dans le cas d'une non-reconduction de l'accord sur la libre circulation des personnes, la Suisse serait probablement confrontée à une grande période d'incertitude, la nature ayant horreur du vide.

La Suisse serait probablement mise sous pression et n'aurait que peu de solutions de rechange, sauf à demander son adhésion à l'Union Européenne, ce qui est politiquement totalement irréaliste à court, voire à moyen terme. En effet, on ne voit pas les mêmes électeurs refusant la prolongation d'un seul accord avec l'UE, pour accepter ensuite dans la foulée l'ensemble des conséquences qu'impliqueraient une telle adhésion. L'opinion publique y est par ailleurs très fortement opposée, à plus de 70 % probablement.

Il n'est pas réaliste dans le contexte actuel, que la Suisse puisse renégocier ces accords en espérant en retirer plus d'avantages. En effet, les Etats membres de l'UE ayant passé de 15 à 27 depuis les négociations initiales, les nouveaux pays auraient forcément d'autres exigences à faire valoir. A cela s'ajoute un avenir économique mondial assez pessimiste.

Or il n'y a pas de «plan B» en cas de rejet, comme l'a rappelé le Conseil fédéral. Par conséquent, on s'achemine vers une votation à haut risque ...

Bref rappel chronologique des relations entre la Suisse et l'UE

L'Union Européenne est le principal partenaire économique de la Suisse. Ce pays pourtant situé au centre du continent n'en fait pas partie. Cette non-adhésion pose de nombreux problèmes dans la vie quotidienne, dans les relations économiques, les échanges commerciaux, la circulation des personnes, le marché du travail, les transports terrestres et aériens, la recherche, les relations transfrontalières, etc. Cette situation a conduit les deux partenaires à négocier des accords pour améliorer leurs rapports.

1992: Les pays membres de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) dont la Suisse fait partie, avec la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein, négocient des accords avec l'Union Européenne. Ceux-ci sont connus sous le nom de EEE (Espace Economique Européen). Le projet d'adhésion de la Suisse à l'EEE, soumis à référendum, a été rejeté de justesse le 6 décembre 1992 par 50,3 % des votants.

2000: Le rejet de l'EEE par le peuple suisse a contraint le Conseil fédéral (gouvernement fédéral) à négocier une série d'accords bilatéraux avec l'UE. Ceux-ci sont connus sous le nom de «Bilatérales I», signés le 21 juin 1999. Soumis par référendum au peuple suisse, ils ont été approuvés le 21 mai 2000 par 67,2 % des votants.

2001: L'initiative populaire «Oui à l'Europe» est rejetée par le peuple suisse et dans l'ensemble des cantons, le 4 mars 2001 par 76,8 % des votants. Elle demandait à la Confédération d'engager sans délai des négociations avec l'Union européenne en vue d'y adhérer.

2004: Les accords sur les «Bilatérales II» sont signés le 26 octobre avec l'UE. Ils portent sur les objets suivants: - L'espace «Schengen-Dublin» - La fiscalité de l'épargne - La fraude douanière - La statistique. Seul l'espace de «Schengen - Dublin» a fait l'objet d'un référendum.

2005: Référendum sur l'accord d'association de la Suisse aux «Espaces de Schengen et de Dublin» («Bilatérales II»). Il a été accepté par le peuple suisse le 5 juin 2005 par 54,6 % des votants.

2005: Extension de la libre circulation des personnes à dix nouveaux pays membres de l'UE: Pologne, Hongrie, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie, Lituanie, Lettonie, Estonie, Chypre et Malte. Soumis à référendum, cette extension est acceptée le 22 septembre 2005 par 56 % des votants.

2006: Adoption d'une loi sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est et contribution financière de la Suisse à l'élargissement de l'UE à ces pays. Il s'agit notamment d'une contribution financière de la Confédération à hauteur de 1 milliard de CHF sur dix ans, visant à réduire les disparités économiques et sociales au sein de l'UE. Cet objet soumis au peuple suisse par référendum a été accepté le 26 septembre 2006 par 53,4 % des votants.

Sondages préélectorales et contexte

Deux sondages ont été réalisés par l'institut «GFS» pour la Télévision suisse romande (TSR) concernant ce référendum du 8 février prochain.

Le premier a eu lieu entre le 22 décembre et le 4 janvier dernier. Publié le 9 janvier, ce sondage laissait espérer un «oui» timide avec 49 % de voix favorables à la reconduction de l'accord sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE, et son extension à la Roumanie et à la Bulgarie. Le pourcentage des opposants étant évalué à 40 %, alors que 11 % étaient encore indécis.

Le second sondage réalisé entre les 19 et 24 janvier a été publié ce mercredi 28 janvier. Il laisse apparaître un résultat encore plus incertain, puisque le «oui» n'a progressé que de un point à 50 %, alors que le «non» progressait lui de 3 point à 43 %, les indécis se réduisant à 7 %.

On semble donc s'acheminer vers un résultat serré car la marge d'erreur de $\pm 2,9$ % ne permet pas de garantir le succès du «oui», d'autant plus que la dizaine de jours qui nous sépare de l'échéance joue plutôt en faveur du «non», les prévisions économiques étant défavorables. Ce pessimisme économique agissant forcément sur le marché de l'emploi, il ne suffirait alors que de quelques annonces de licenciements pour faire pencher la balance en faveur du «non», ce que personnes n'espèrent, sauf les oiseaux de mauvais augure ...

Des «oiseaux de mauvais augure», et bien parlons-en !...

L'UDC en a fait son cheval de bataille, ce parti politique qui est opposé à la reconduction de cet accord avec l'Union Européenne, publie une affiche sur laquelle on peut voir trois corbeaux noirs s'acharnant sur une Suisse dessinée en rouge. Ces corbeaux, symboliseraient selon les responsables de l'UDC, les oiseaux de mauvais augure nous annonçant le pire pour l'avenir de la Suisse.

Cette affiche a provoqué un scandale en Suisse. Elle a valu à l'ambassadeur de Suisse à Bucarest, d'être convoqué auprès du ministère des affaires étrangères roumain pour explications.

Des quatre grands partis du pays, - tous représentés au sein du Conseil fédéral (Gouvernement fédéral)-, seule l'UDC (Union Démocratique du Centre) qui n'a de «centre» que le nom, est opposée à la reconduction de l'accord, bien que n'ayant pas officiellement soutenu le lancement du référendum.

Sans surprise, les sympathisants de ce parti sont aussi les opposants les plus acharnés de la reconduction de l'accord avec 84 % de «non» selon le dernier sondage. Cependant, d'après certaines sources récentes, il semblerait que l'UDC elle-même redouterait le rejet de ce référendum et ne mènerait campagne pour le «non» qu'à des fins bassement électoralistes, pour plaire à sa base, jouant ainsi aux apprentis sorciers ...

Les opposants estiment dans leur majorité qu'il est antidémocratique de lier la reconduction et l'extension de l'accord dans une seule et même question. Ils craignent également que la libre circulation des personnes ne menace le système social helvétique.

Les trois autres partis (Socialiste, Radical et PDC) mènent quant à eux une campagne tout aussi acharnée pour le «oui», avec la publication de nombreuses annonces dans les journaux et l'organisation de débats publics.

Les partisans du «oui» ont même repris l'idée des corbeaux de leurs adversaires, en inversant les arguments dans un jeu sur internet. On y voit ces oiseaux de mauvais augure s'acharner sur un pommier chargé de fruits - symbolisant la prospérité - pour en compromettre la récolte.

Les partisans insistent sur les effets bénéfiques de la libre circulation des personnes sur l'économie. Celle-ci fonctionnant à satisfaction depuis six ans déjà. De même qu'ils font confiance aux mesures prises pour lutter et sanctionner les abus de dumping salarial.

Par ailleurs de nombreux débats télévisés contradictoires ont été organisés sur les plateaux de toutes les chaînes linguistiques du pays, laissant apparaître les particularités propres à chaque région, la sensibilité n'étant pas la même dans les rapports que la Suisse entretient avec l'UE selon son appartenance linguistique.

Les sondages affinent les résultats par régions linguistiques, appartenance politique, niveau de formation et revenus des électeurs.

La pondération des intentions de vote reflète sans surprise les différences habituelles entre les régions linguistiques sur la question des relations de la Suisse avec l'Union Européenne.

Selon le dernier sondage publié ce 28 janvier, la Suisse italienne (Tessin) rejeterait le référendum à 56%, contre 41 % de «oui», la Suisse alémanique l'accepterait timidement à 48%, la Suisse romande (francophone) moins timorée, l'accepterait quant à elle avec 56 % de «oui». Le pourcentage d'indécis n'étant pas précisé par région linguistique.

Ces différences entre les régions linguistiques s'expliquent par des raisons culturelles, mais aussi économiques, notamment sur le marché de l'emploi.

Au Tessin (italophone), les indigènes sont parmi les plus exposés de Suisse à la concurrence salariale de la main d'œuvre frontalière, italienne en l'occurrence. Les postes de travail disponibles y sont aussi les moins qualifiés, essentiellement dans de petites industries, la construction, le tourisme et l'hôtellerie. Cette situation un peu particulière contribue à alimenter le fond de commerce de la «Lega dei Ticinesi», parti de droite calqué sur le modèle de la «Ligue du Nord» en Italie. Vu sa proximité avec Milan et la Lombardie, - la ville de Milan n'est distante que de 50 km de la frontière suisse - le Tessin se replie un peu sur lui-même dans un réflexe identitaire de protection.

En Suisse romande où le tissu économique est plus diversifié, les effets ressentis sont moindres, la main d'œuvre étrangère, qu'elle soit résidente ou frontalière, est mieux répartie dans l'économie. On la retrouve à tous les niveaux de qualification, du professeur d'université au plombier et dans tous les secteurs économiques, du secteur public aux services financiers en passant par l'horlogerie et le domaine de la santé.

Le contexte est différent dans la partie germanophone du pays où s'exerce comme au Tessin un replis identitaire, mais ici à l'égard des Allemands, réflexe que l'on pourrait qualifier de culturel, les Suisse alémaniques s'exprimant en dialecte et non en allemand standard (Hochdeutsch).

Comme dans le reste du pays, la «libre circulation des personnes» entre la Suisse et l'UE en 2002, a eu un effet bénéfique sur l'économie helvétique. On estime à quelques 200'000, le nombre de places de travail créées depuis 2002 dans l'ensemble du pays. Cette conjoncture favorable a incité bon nombre d'Allemands, souvent originaires du Nord ou l'Est de l'Allemagne, à immigrer en Suisse non seulement pour y travailler mais aussi pour y résider. Ce sont en général des gens très qualifiés qui sont en concurrence avec les autochtones sur le marché du travail et cela crée des problèmes.

Par ailleurs, l'usage généralisé du dialecte en Suisse alémanique exerce une sorte d'écran à l'encontre de ceux qui ne le parlent pas. Car il ne suffit pas de comprendre le dialecte pour être accepté, il faut aussi le parler. Cette protection identitaire ne s'exerce pas uniquement à l'encontre des étrangers, les Suisses italophones et francophones y sont aussi confrontés.

Dans toutes les régions linguistiques du pays, les arguments des opposants à cet accord sur la libre circulation des personnes sont le plus souvent irrationnels. On focalise sur l'augmentation réelle ou supposée de la criminalité, les cambriolages, les délits routiers etc., en les imputant à des étrangers, même si dans l'immense majorité des cas, les vrais coupables ne sont pas des ressortissants de l'UE. On impute le chômage, en hausse depuis un à deux mois, à l'afflux d'étrangers sur le marché du travail, bien qu'un cordonnier ne pourra jamais remplacer un médecin.

La tentation du replis sur soi est grande. On constate aussi que l'engouement des Suisses pour l'UE s'estompe, à l'instar de ce que l'on observe dans l'opinion publique des pays membres de l'UE eux-mêmes. Sur ce plan là, le «Sonderfall» helvétique n'existe pas.

Conclusions

Gageons que les Suisses, en citoyens matures et responsables qu'ils sont, sauront raison garder, car si la Suisse est un pays dynamique et prospère, elle le doit avant tout à son pragmatisme économique, à ses exportations et à son marché du travail très ouvert, dont bon nombre de ressortissants de l'UE sont partie prenante. Or ceux-ci contribuent à cette prospérité.

Si d'aventure un «non» devait sortir des urnes le 8 février prochain, on pourrait affirmer que la Suisse s'est tiré une balle dans le pied ...

Une telle issue marquerait à n'en pas douter, un sérieux coup d'arrêt dans les relations entre la Suisse et l'UE, une sorte de retour à la «Guerre froide», une situation que personne ne souhaite, ni parmi l'immense majorité des dirigeants politiques et économiques helvétiques, ni au sein de l'Union Européenne.

«Il meurt chaque année plus d'anti-Européens qu'il n'en naît ...» Louis Armand cité par Denis de Rougemont dans sa «Lettre ouverte aux Européens»

L'emploi, les salaires et le social à l'épreuve de la libre circulation

30 janvier 2009

CRAINTES | La prolongation de l'ouverture du marché du travail avec l'Union européenne (UE), le 8 février prochain, aura-t-elle des conséquences néfastes sur le chômage, les salaires et les assurances sociales? Au-delà des querelles partisans, des spécialistes répondent.

Ruine des assurances sociales. Baisse des salaires. Pillage de l'assurance chômage... Les opposants à la libre circulation des personnes avec l'UE n'hésitent pas à jouer les oiseaux de mauvais augure. Selon le sondage SSR publié mercredi, 48% des personnes interrogées ont peur d'une surcharge des œuvres sociales. Tour d'horizon en trois points.

Pression sur les emplois. Au Secrétariat d'Etat à l'économie (seco) on n'y croit pas. «Vu le profil des travailleurs venus en Suisse ces dernières années, nous n'avons pas de raisons de penser qu'ils veuillent à tout prix rester ici pour chômer, souligne Peter Gasser. Il s'agit avant tout de personnes qualifiées et mobiles.»

Pourtant, tous les signaux conjoncturels sont passés au rouge! Les prévisions officielles de la croissance ont été revues à la baisse. Le chômage n'a jamais été aussi élevé depuis vingt mois (3% en décembre 2008). Et la concurrence des travailleurs européens n'a cessé d'augmenter ces dernières années. Rien qu'en 2008, la population résidante permanente provenant l'UE et de l'Association européenne de libre-échange a progressé de 6,8%.

Mais le directeur de l'Observatoire universitaire de l'emploi à Genève, Yves Flückiger, refuse tout alarmisme: «Comme universitaires nous n'avons pas la prétention de prédire l'avenir, ironise le Genevois, mais sur la base des évolutions passées, il apparaît que l'immigration baisse fortement en période de mauvaise conjoncture.» Situation de crise qui diminue également la probabilité «de voir des Roumains ou des Bulgares venir tenter leur chance». Les deux experts soulignent que les nouveaux arrivés, durant la haute conjoncture, n'ont pas «pris la place des Suisses mais plutôt permis de combler une pénurie de main-d'œuvre».

Baisse des salaires. Peter Stalder, chercheur à la Banque nationale suisse, a livré une analyse nuancée. Bien que l'ouverture ait favorisé la croissance en facilitant le recrutement de main-d'œuvre, «le chômage a baissé moins vite et la progression des salaires réels a été moindre que s'il n'y avait pas eu de libre circulation des personnes».

Yves Flückiger ne conteste pas ces conclusions. «Certes, les salaires auraient vraisemblablement plus augmenté sans libre circulation, admet-il, mais cette augmentation aurait été causée par une surchauffe découlant du manque de main-d'œuvre. Nos entreprises n'auraient pas pu recruter aussi facilement et elles auraient donc créé moins d'emplois.» Autre conséquence éventuelle, et néfaste, d'une telle surchauffe: des hausses de coûts rendant les «entreprises moins compétitives».

Et les mesures d'accompagnement constituent-elles un rempart efficace contre le dumping salarial? Globalement, le seco répond par l'affirmative. Un rapport genevois, contesté par les milieux patronaux, est pourtant beaucoup plus alarmiste (lire ci-dessous). Tout en condamnant les lacunes d'application, le syndicaliste Aldo Ferrari assure que «les instruments légaux et conventionnels de contrôle existent et que nous continuerons à veiller au grain». Le secrétaire régional d'UNIA-Vaud estime toutefois que la surveillance pourrait être améliorée et les sanctions plus corsées. Plus généralement, du côté syndical, on sent une volonté de formuler de nouvelles revendications. Mais jusqu'au 8 février, une «trêve de campagne» semble avoir été signée entre patronat et syndicats, alliés de circonstance.

Pillage des assurances sociales. Jusqu'ici, «c'est plutôt le contraire qui s'est passé, et nous n'avons pas de raison objective de penser qu'il en sera autrement à l'avenir», affirme Stephan Cueni, en charge des affaires internationales auprès de l'Office fédéral des assurances sociales. Explications: les coûts supplémentaires pour les assurances sociales (AVS/AI/chômage) liés à la libre circulation des personnes sont pour moitié moins élevés que prévu. A cela s'ajoute un effet positif «inattendu: les salariés européens qui sont venus sont qualifiés, donc bien rémunérés. Au final, les citoyens de l'UE sont des contributeurs nets.»

Que craignent alors les opposants à la libre circulation des personnes? C'est qu'avec la crise, de nombreux chômeurs étrangers viennent ensuite gonfler les chiffres de l'assistance sociale, et d'une assurance invalidité (AI) déjà mal en point financièrement.

Pour Stephan Cueni, les leviers de l'AI sont ailleurs: «Des adaptations régulières de la loi, ainsi que son application rigoureuse par les autorités responsables, permettent de maîtriser les charges. Fermer la frontière ne servirait à rien.» Quant à l'AVS, «une explosion des coûts est improbable car le niveau des prestations est proportionnel aux années de cotisation en Suisse. En ne travaillant qu'un an, celle avant la retraite par exemple, seul 1/44e de rente est versé.»

ROMAIN CLIVAZ

Le rapport genevois qui fâche

Publié en mars 2008 par la Commission externe d'évaluation des politiques publiques (CEPP), le rapport sur les contrôles effectués par les commissions paritaires (patronat-syndicats) suscite toujours des réactions passionnées, même si publiquement on évite de se chamailler jusqu'au 8 février, votation oblige. Selon ce document, à Genève, 80% des commissions paritaires n'effectuent aucun contrôle en entreprises, les sanctions seraient rares et les contrôles mal répartis.

«Nous contestons les conclusions d'un rapport ne reflétant pas la réalité», tonne Sabine von der Weid, secrétaire permanente de l'Union des associations patronales genevoise (UAPG), mais ajoute «être ouverte aux mesures améliorant le travail de commissions paritaires». Principaux griefs: les critiques seraient infondées et imprécises. Et le rapport concerne l'année 2006, alors que le renforcement des mesures d'accompagnement a produit ses effets en 2007. En automne, les patrons ont donc interpellé la Commission de contrôle de gestion du Grand Conseil, et lui ont remis 11 pages de critiques. La CEPP prendra position ces prochains jours.

La libre circulation vue par nos voisins

31 janvier 2009

L'ouverture du marché du travail aux ressortissants français et allemands a vu ceux-ci affluer vers la Suisse

En arrière toute! A quelques jours du 8 février, les autorités françaises s'efforcent de masquer leur irritation devant les obstacles rencontrés en Suisse par les travailleurs hexagonaux.

«Nous préférons ne pas répondre à vos questions», réplique au Temps François Mazières, de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) du Doubs, pourtant désignée par la Commission européenne comme l'une des entités les mieux informées sur les difficultés rencontrées par les entreprises et les employés depuis l'ouverture des frontières après 2004.

Impossible d'obtenir des chiffres et des exemples sur les tracasseries administratives helvétiques régulièrement dénoncées par les diplomates français à Bruxelles. «Comprenez-nous, justifie péniblement notre interlocuteur. Nous ne voudrions pas, quelques jours avant la votation, que nos propos puissent être interprétés, utilisés ou exploités.»

La vérité est que le sujet divise de l'autre coté de la frontière. A Bruxelles, la Mission française a, durant les six mois de présidence hexagonale de l'Union européenne, poussé pour qu'un audit sévère des relations bilatérales avec la Suisse soit adopté par les Vingt-Sept le 8 décembre dernier.

Lors de la préparation de ce document, les diplomates français ont plusieurs fois dénoncé les «entraves» helvétiques à la libre circulation: la règle des huit jours imposée aux entreprises communautaires pour les travailleurs détachés; l'imposition à la source pour les salariés étrangers jugée «discriminatoire», ou les provisions bancaires demandées aux entreprises européennes...

Diagnostic plus contrasté sur le terrain. Jean-Francois Clément, directeur de la CCI de Rhône- Alpes, ne se souvient pas d'avoir eu «de remontée d'informations négatives» sur la libre circulation. Au point que ses services renvoient, pour tout chiffre, vers l'observatoire transfrontalier franco-valdo-genevois*. Lequel souligne, dans son rapport 2008, que, en raison de leur proximité avec la Suisse, «l'Isère, la Savoie, l'Ain et la Haute-Savoie comptent parmi les départements français les plus dynamiques et assurent le tonus démographique de l'est».

Idem à Strasbourg et dans le bassin d'emploi du Rhin supérieur. Albert Riedinger est l'un des conseillers sociaux du réseau européen transfrontalier Eures (Allemagne, Suisse, France). Il nuance: «Les difficultés rencontrées par les travailleurs ne sont pas franco-suisse, juge cet interlocuteur des autorités cantonales de Bâle-Ville, Bâle-Campagne et du Jura. Le problème, pour les salariés migrants, est européen. Il concerne surtout la coordination des droits sociaux, en cas de perte d'emploi ou de longue maladie.»

Le réseau Eures se garde d'ailleurs bien de pointer un doigt accusateur sur la Suisse du nord-ouest, où les «navetteurs français» représentaient, en 2007, 4,2% des actifs, dont 15% dans les services et 14% dans l'industrie chimique et pharmaceutique. «A la suite des accords bilatéraux, de nombreux frontaliers ont déménagé en Suisse, affirme au contraire l'une de ses évaluations récentes. On peut certes supposer que ce phénomène concerne avant tout des célibataires et des couples sans enfants désireux d'échapper aux impôts français et allemands plus élevés. Mais il témoigne des facilités d'installation offertes par la Confédération».

Côté positif, personne ne conteste en effet l'augmentation appréciable du nombre de résidents français en Suisse, estimé à 133 000 en 2007 (+2%). Et 78 000 travailleurs français répertoriés en 2008. Idem pour la présence croissante d'entreprises en provenance de France voisine: «Notre appréciation de la libre circulation est globalement favorable, confirme un diplomate hexagonal. Il est évident qu'elle a bénéficié à l'est de la France».

Coté négatif, les accusations peinent à se matérialiser. Les services du Ministère français des finances refusent de communiquer les résultats de deux études, réalisées en 2007 et en 2008, sur les échanges franco-suisses et les difficultés rencontrées dans le cadre de la libre circulation. D'où une gêne évidente de l'administration hexagonale, accrue par la peur d'attiser le non le 8 février: «Le fait de ne pas fournir de chiffres ne veut pas dire que nous n'en avons pas, se justifie un fonctionnaire français. Croyez-moi, des plaintes ont réellement été déposées auprès de la Commission européenne. Et nous ne sommes pas les seuls à râler contre ces irrégularités: l'Allemagne aussi, lors des séances d'évaluation des relations bilatérales à Bruxelles, partageait nos griefs.»

La peur de voir émigrer les jeunes éléments dynamiques des régions frontalières attise ce ressentiment. Dans le seul bassin du Rhin supérieur, l'écart s'est accru en 2006 et 2007 entre les 31 000 «navetteurs» alsaciens vers la Suisse, et les 27 500 en provenance du Bade-Wurtemberg. «Les élus français sont inquiets, acquiesce une experte allemande de l'Eures. Ils sont préoccupés par la fuite des cerveaux de Rhône-Alpes vers les multinationales installées à Genève ou l'émigration du personnel horloger qualifié de Franche-Comté...» Autant de doléances qui, en cas de «victoire du non et d'une dénonciation consécutive des bilatérales, planeront au-dessus des futures négociations entre la Suisse et l'UE.

*www.statregio-francosuisse.net

Richard Werly

L'Allemagne première bénéficiaire

31 janvier 2009

Les différences de salaires attirent les Allemands en Suisse

En novembre dernier, les nouvelles arrivées de ressortissants allemands en Suisse ont brusquement chuté de 40%. Elles ont passé de 17 000 en octobre à 11 700. Et ce n'est pas forcément une bonne nouvelle.

Même si l'arrivée des Allemands sur le marché du travail suisse ces dernières années a souvent provoqué des réactions d'antigermanisme entre Zurich et Bâle. «C'est un indicateur que la Suisse est entrée à son tour dans la crise», prévenait la conseillère fédérale Doris Leuthard dans une interview à la NZZ.

Avec plus de 200 000 ressortissants installés en Suisse et un flux migratoire de plus de 15 000 nouveaux arrivants chaque mois, l'Allemagne est jusqu'ici le premier pays à bénéficier de l'accord sur la libre circulation des personnes.

«Jusqu'à présent, on peut dire que les deux parties, Suisse et Allemagne, en ont chacun profité. Même si on ne peut pas déterminer qui en a retiré le plus. Les Suisses ont bénéficié de l'afflux de la main-d'œuvre allemande très qualifiée et les entreprises allemandes, notamment dans le secteur des services, ont eu accès au marché suisse», estime Winfried Lausberg, un des directeurs de la Chambre de commerce et d'industrie à Constance.

Différences de salaire

Certes, le statut des frontaliers permettait déjà un large accès au marché du travail suisse pour la main-d'œuvre allemande. Mais la libre circulation a accéléré le mouvement.

«Dans certains secteurs, comme l'informatique ou la chimie, le manque de spécialistes se fait sentir pour les entreprises allemandes. Elles sont sur la défensive», reconnaît Winfried Lausberg.

En raison des différences de salaire de près de 20%, les employeurs allemands, notamment les PME, ont du mal à conserver leur personnel. Mais, constate-t-on, dans les régions du sud de l'Allemagne «désormais salaires et conditions d'emploi ont tendance à se rapprocher de chaque côté de la frontière».

La règle des huit jours

«Bien sûr, il y a une concurrence sur le marché de l'emploi, mais ce n'est pas une menace pour nous, veut rassurer Winfried Lausberg. Entre le marché du travail suisse et celui de l'Allemagne, il y a telle une différence de taille...»

Pour les entreprises allemandes, l'accès au marché suisse reste toutefois entravé par la fameuse règle des huit jours, le délai d'annonce pour envoyer des travailleurs détachés en Suisse. «On a réussi à obtenir quelques assouplissements, notamment pour les dépannages, mais c'est insuffisant, cette règle est contraire à l'esprit de l'accord de libre circulation», regrette Winfried Lausberg.

Mais, pour éviter de braquer l'opinion suisse à la veille du vote du 8 février, les Allemands ont un peu levé le pied sur leurs revendications.

Conseils pour les jeunes

A Berlin, Erfurt ou Magdeburg, l'Oeuvre Raphaël, une organisation de la Conférence des évêques allemands, conseille les jeunes Allemands qui souhaitent émigrer. Près de 20 000 personnes ont fait appel à ses conseils l'an dernier. De préférence pour s'installer dans un pays proche: la Suisse d'abord, mais aussi l'Autriche et même la Pologne. C'est surtout des régions de l'est de l'Allemagne, où le niveau de chômage est le plus haut, que vient la demande.

Selon une récente étude de l'Université de Bochum, dans la Ruhr, 72 % des étudiants en médecine songeraient sérieusement à aller exercer à l'étranger, notamment en Suisse, aux Etats-Unis ou dans les pays scandinaves à cause des conditions de travail trop pénibles et des bas salaires allemands.

Déjà, un médecin sur dix exerçant en Suisse a fait ses études en Allemagne. Pour remplacer les 2500 médecins allemands qui ont quitté le pays l'an dernier, l'Allemagne a fait appel à des praticiens venus de Grèce, des Balkans, d'Autriche ou d'Europe de l'est. Sans eux, nombre de cliniques en ex-Allemagne de l'Est devraient fermer leurs portes.

Pouvoir d'achat renforcé

L'Allemagne, qui craignait l'arrivée massive de travailleurs polonais, trouve son compte dans la libre circulation. Selon une étude de l'Agence du travail de Nuremberg, l'élargissement de l'UE et la libre circulation ont des effets positifs sur l'économie allemande.

La baisse des coûts de transactions financières ou commerciales a entraîné une meilleure rentabilité des marchés des nouveaux membres de l'UE. Leur pouvoir d'achat pour des produits allemands a été renforcé.

La pression sur les salaires de la part de la main-d'œuvre étrangère a été plus faible qu'attendu. «Dans les faits, la pression sur les salaires ne peut pas vraiment être prouvée», estime le professeur Wilhelm Kohler, qui a mené une étude semblable à l'Université de Tübingen.

Les Polonais ont d'ailleurs préféré s'installer à Londres ou à Dublin plutôt qu'à Berlin. La plus grande souplesse du marché du travail a permis enfin à l'industrie allemande de se restructurer et donc d'augmenter son efficacité.

L'étude de l'agence estime d'ailleurs qu'il n'y a vraiment pas de raison de maintenir les restrictions pour la Roumanie et la Bulgarie comme c'est encore le cas actuellement. La libre circulation profite aux migrants, mais aussi au pays d'accueil.

Yves Petignat

« Tout le monde ne mesure pas l'importance du vote »

1 février 2009

Jacques de Wateville met en garde ses concitoyens sur les conséquences d'un refus de la libre circulation des personnes. (swissinfo). Pour Jacques de Wateville, ambassadeur de Suisse auprès de l'Union européenne, un «non» à la libre circulation des personnes aurait de graves conséquences. Interview.

Pour la 3e fois en quelques années, le peuple doit se prononcer sur l'ouverture de son marché du travail aux citoyens des pays de l'Union européenne (UE). Le dernier sondage réalisé avant la votation du 8 février montre que la reconduction de l'accord de libre circulation des personnes avec l'UE et son extension à la Roumanie et à la Bulgarie n'est pas acquise.

swissinfo: Dans 7 jours, le peuple suisse vote sur la libre circulation des personnes. Etes-vous nerveux?

Jacques de Wateville: Nerveux, non, mais il est clair que les enjeux de la votation du 8 février sont considérables. Je ne suis malheureusement pas sûr qu'en Suisse, tout le monde en réalise l'importance.

Quelle importance?

D'abord, nous risquons de porter atteinte au cadre contractuel de nos relations avec l'Union européenne, alors que nous en avons grand besoin en période de crise économique. Cette date pourrait donc marquer un tournant dans nos relations avec l'Union.

Si le peuple vote non, la Suisse fera un saut dans l'inconnu. L'application de la clause guillotine étant automatique, les sept accords des bilatérales I – ainsi que d'autres, probablement – cesseraient de s'appliquer, au plus tard le 1er décembre. Ensuite, un non aurait un impact négatif sur toutes les négociations en cours, ainsi que sur le potentiel de la voie bilatérale.

Prévoyez-vous une grave crise?

Il est évident qu'au cas où le camp du non l'emporterait, un dialogue s'instaurerait avec l'UE en vue de sauver ce qui peut l'être. Il déboucherait probablement sur l'ouverture de négociations. Mais ça prendrait beaucoup de temps avant qu'elles aboutissent à des accords, qui devraient ensuite être ratifiés. Pendant des années, on vivrait dans un climat d'insécurité juridique néfaste pour les entreprises. On peut craindre des délocalisations vers l'étranger, donc des pertes de places de travail en Suisse.

Par ailleurs, il serait étonnant que l'Union ne profite pas de la situation pour pousser ses propres revendications, en matière de fiscalité, d'échanges d'informations bancaires ou encore de reprise quasi automatique par la Suisse des développements de la législation européenne. La Suisse étant alors demanderesse pour renégocier le paquet des bilatérales I, elle serait obligée de faire preuve d'une grande flexibilité.

Aucun plan B n'a-t-il été conçu pour éviter ce scénario catastrophe?

Aucun. Nous devons évidemment respecter la volonté populaire. Si c'est non, nous n'aurons pas le choix: nous devons notifier à l'Union notre décision de ne pas reconduire l'accord sur la libre circulation.

N'avez-vous pas l'impression qu'au sein de l'Union, certains caressent l'espoir d'un résultat négatif le 8 février, qui permettrait de remettre à plat un bilatéralisme jugé trop avantageux pour Berne?

Je peux m'imaginer que certaines personnes puissent avoir ce genre de pensées. Mais au niveau des institutions, tous nos partenaires souhaitent le oui. L'Union n'a pas intérêt non plus à ce que les accords tombent. Elle estime que la Suisse est un partenaire important, avec lequel elle souhaite développer ses relations.

Le bilatéralisme n'a donc pas atteint ses limites?

Aussi longtemps que l'Union aura intérêt à trouver des accords avec nous, en matière fiscale notamment, la voie bilatérale aura un potentiel. Cela nous permettra en effet de faire valoir à Bruxelles nos propres revendications. Ceci dit, le bilatéralisme n'est pas la panacée. Au niveau économique, il a apporté beaucoup d'avantages à la Suisse. Mais d'un point de vue institutionnel, il a l'inconvénient de représenter un processus pour le moins compliqué et qui se heurte à des exigences accrues de l'UE.

N'est-il pas condamné à devenir ingérable? En décembre 2008, les ministres des Affaires étrangères ont manifesté leur ferme volonté de ne plus conclure des accords taillés sur mesure pour Berne.

C'est ce qu'ils souhaiteraient mais pas forcément ce qui va se passer, car la Suisse défend elle aussi ses positions avec fermeté et détermination. L'Union veut établir un parallélisme entre tous les dossiers? Pour nous aussi, il n'est pas question de progresser sur les dossiers qui sont importants pour l'UE si on n'avance pas sur ceux qui nous tiennent à cœur.

Il est également tout à fait clair que la Suisse ne transigera pas sur sa souveraineté. On verra bien comment tout cela va évoluer. Il se peut que l'Union refuse de conclure certains accords voulus par la Suisse, et inversement. Le principe d'un équilibre entre les droits et les obligations a été la clé de voûte des bilatérales I et II. Il reste valable aujourd'hui.

Si ce n'est qu'aujourd'hui, le jeu se joue à vingt-sept contre un...

C'est égal. Pour nous, ce n'est pas une question de nombre, mais d'équilibre. L'Union n'aurait pas intérêt à se montrer trop intransigeante. J'ai confiance dans son bon sens. La Suisse se situe au cœur de l'Europe, qui a également besoin de trouver des solutions pragmatiques à certains problèmes. Un dossier l'illustre très bien: celui de la règle des 24 heures, sur la facilitation des contrôles douaniers. Nous sommes près d'arriver à une solution satisfaisante qui tient compte des réalités et des intérêts effectifs des deux parties.

Tanguy Verhoosel

http://www.swissinfo.ch/fre/a_la_une/Tout_le_monde_ne_mesure_pas_l_importance_du_vote.html?siteSector=106&sid=10261559&cKey=1233486847000&ty=st

La Cinquième Suisse plaide pour la libre circulation

2 février 2009

A l'aube des votations du 8 février prochain, la diaspora helvétique défend les avantages de la libre circulation et prévient : un refus entraînerait des conséquences désastreuses pour les citoyens suisses qui vivent et travaillent dans l'Union européenne.

Dans quelques semaines, le peuple suisse sera appelé à se prononcer sur l'accord sur la libre circulation des personnes et son extension à la Roumanie et à la Bulgarie. Un rendez-vous crucial avec les urnes pour une partie de la Cinquième Suisse.

«La question qui se pose est très simple. Plus de 400'000 citoyens suisses habitent dans l'UE. Si la population devait refuser l'extension de la libre circulation, Bruxelles n'hésiterait pas à appliquer la clause guillotine», affirme Jacques Simon-Eggly, président de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE).

En cas de rejet de l'un des accords bilatéraux entre la Suisse et l'UE, la clause dite guillotine, prévoit en effet le retrait de tous les autres accords liant la Confédération à Bruxelles.

Selon Jacques Simon-Eggly, «dans ses échanges économiques, la Suisse est entièrement dépendante de l'UE. C'est pourquoi, mettre un terme à la libre circulation serait une véritable folie», ajoute-t-il.

Craintes infondées

Le président de l'OSE conteste par ailleurs les affirmations des opposants à l'extension de la libre circulation. Selon ces derniers, un oui entraînerait un risque concret d'une immigration massive de ressortissants bulgares et roumains et d'une augmentation de la criminalité.

«Ces craintes sont totalement infondées, parce que la libre circulation s'adresse aux sujets en possession d'un permis de travail régulier et non, comme le pensent certains, de Roms qui viendraient ici juste pour commettre des méfaits».

«Refuser la libre circulation, ajoute encore Jacques Simon-Eggly, constituerait un contre-sens au niveau économique et aussi sur le plan culturel. Une organisation comme l'OSE ne peut que soutenir tout type d'échange avec l'étranger».

Dans son plaidoyer en faveur de l'extension, l'OSE a souligné qu'au cours des dernières six années, la libre circulation a largement profité à l'économie helvétique. Elle a aussi facilité la mobilité des expatriés, les plaçant de facto à égalité avec les citoyens de l'Union européenne. Les effets positifs, lit-on encore dans le communiqué, concernent aussi l'accès à des prestations sociales et la reconnaissance des titres d'études.

De l'enfer au paradis

Le professeur universitaire Jean-Paul Aeschlimann – consul honoraire de Suisse à Montpellier et vice-président de l'OSE – vit et travaille à l'étranger depuis 36 ans. Une expérience durant laquelle il a pu constater personnellement les changements survenus après l'entrée en vigueur de l'accord sur la libre circulation des personnes.

«Depuis 2002, les citoyens suisses ont beaucoup plus de facilité à s'établir dans l'UE », explique Jean-Paul Aeschlimann. « Les permis de travail et de séjour qui étaient requis auparavant ne sont plus nécessaires. De plus, les citoyens suisses sont considérés au même titre que les citoyens européens».

Un changement radical par rapport au passé. «Après le refus, en 1992 d'adhérer à l'espace économique européen (EEE), il était devenu très difficile de décrocher un emploi en Europe pour les détenteurs du passeport rouge à croix blanche.»

Le professeur Aeschlimann en veut pour preuve ses nombreuses tentatives pour embaucher des compatriotes dans son laboratoire de recherche à Montpellier: «Il fallait organiser un concours international, prouver qu'on avait scrupuleusement examiné chaque concurrent et motiver en détail les raisons de notre choix en faveur d'un candidat helvétique. Et comme si cela ne suffisait pas, dans le seul où mes efforts avaient été couronnés de succès, l'université avait été contrainte de payer une pénalité équivalente à trois mois de salaire».

«Tout est plus facile aujourd'hui»

Un avis que partage la très grande majorité des Suisses installés dans l'UE, comme l'a montré le dernier congrès de la Cinquième Suisse, qui s'est tenu en août 2008 à Fribourg. Robert Engeler, économiste et président de la Fédération des Groupements Suisses en Italie (Collegamento svizzero in Italia), a résumé les effets de la libre circulation pour les citoyens suisses qui vivent dans la Botte.

«Aujourd'hui, tout est plus simple et plus rapide. Avant, il fallait se rendre au commissariat de police pour obtenir les autorisations nécessaires. Cela exigeait de faire de très longues files d'attente sur place et une bataille exténuante au sein de la jungle bureaucratique italienne, à la chasse à toutes sortes de timbres, qui faisaient systématiquement défaut. Mais ce parcours d'obstacles présentait un avantage: le postulant comprenait immédiatement si il était vraiment disposé à s'établir en Italie ou non... »

Une atteinte à l'image

Jean-Paul Aeschlimann estime que la teneur du débat en cours sur la libre circulation en Suisse, essentiellement orienté sur les possibles dangers et sur les préoccupations financières, risque aussi de nuire à l'image de la Confédération.

«En général, les commentaires que l'on entend en France sont très critiques. Les Suisses sont perçus comme des égoïstes, qui se préoccupent uniquement du risque, infondé, de céder un peu de leur niveau de vie actuel, par ailleurs déjà largement supérieur à celui d'autres pays européens».

En conclusion, Jean-Paul Aeschlimann lance un appel au citoyens helvétiques: «L'Union européenne peut aisément rendre la vie des expatriés impossible. Par exemple, en 2008, la France avait remis en vigueur une ancienne loi qui excluait des prestations de l'assurance sociale tous les Suisses non actifs professionnellement. Grâce aux accord bilatéraux, nous sommes parvenus à obtenir l'annulation de ce décret. Et si les accords devaient tomber, les premiers à pâtir des conséquences seraient les Suisses de l'étranger».

Andrea Clementi

« Un non serait une catastrophe »

3 février 2009

Le ministre tchèque des Affaires étrangères, Karel Schwarzenberg, ne voit pas d'issue à un vote négatif

A quelques jours du vote des Suisses sur la libre circulation, le ministre tchèque des Affaires étrangères, Karel Schwarzenberg s'exprime sur les enjeux du scrutin dans une interview accordée au correspondant à Bruxelles de la Neue Zürcher Zeitung et publiée dans l'édition de ce mardi du quotidien zurichois.

La République tchèque assure la présidence semestrielle de l'UE. Agé de 71 ans, Karel Schwarzenberg a ceci de particulier qu'il a la double nationalité tchèque et suisse! Ses parents, descendants des familles aristocratiques de Schwarzenberg et de Fürstenberg, avaient fui la Tchécoslovaquie communiste et trouvé refuge en Autriche et en Suisse. «Je suis toujours et encore un fier Confédéré», confie-t-il dans l'interview accordée à la NZZ.

«Une énorme déception»

Un non des Suisses dimanche prochain serait pour lui une «immense déception car, tout au long de ma vie, j'ai sans cesse œuvré à l'unification progressive de l'Europe. J'ai toujours reconnu que la Suisse, en raison de son histoire, de son expérience avec la neutralité, de sa position unique comme place financière et aussi pour d'autres raisons, adopte une position particulière. Pour cette raison, j'ai aussi compris que la Suisse décide de ne pas être membre de l'Union européenne et préfère régler ses relations d'une autre manière. Mais une remise en question de ces réglementations par une décision négative en référendum serait pour moi une énorme déception», poursuit-il.

«La fin des sept accords»

Comme d'autres avant lui, Karel Schwarzenberg rappelle qu'un «vote négatif entraînerait, par le biais de la clause guillotine, la fin des sept accords qui avaient été négociés entre la Confédération et l'Union européenne».

«C'est une illusion»

«Les contrats tomberaient, les frontières se fermentaient, l'accord de Schengen ne serait plus valable et tous les accords contenus dans le premier paquet bilatéral, comme l'accord aérien ou celui sur l'agriculture, ainsi que tous les autres tomberaient eux aussi. Ce serait la fin des relations étroites entre la Confédération et l'UE. Ce serait purement et simplement une catastrophe pour nos relations réciproques», martèle le ministre tchèque qui, interrogé sur le fait que l'accord de Schengen ne fait pas partie du premier paquet menacé par la clause guillotine, insiste sur l'impossibilité pour la Suisse «de soigner des relations contractuelles avec tous les États membres de l'UE sauf deux».

Peut-on imaginer, comme le font les opposants, que la Suisse pourrait renoncer à annoncer un résultat négatif à Bruxelles dans l'espoir de lancer de nouvelles et rapides négociations afin de sauver les accords? «C'est une illusion», assure-t-il.

LT

http://www.letemps.ch/Page/Uuid/46c704f0-f172-11dd-b87c-1c3fffea55dc/Un_non_serait_une_catastrophe

Libre circulation : une chance et une opportunité

3 février 2009

Pour le canton de Neuchâtel, la libre circulation des personnes se révèle particulièrement importante. En effet, Neuchâtel exporte près de 90% de sa production industrielle. L'UE ne représente d'ailleurs pas seulement un marché d'exportation privilégié, mais aussi un réservoir de main d'œuvre qui permet de garantir en retour une augmentation du niveau de vie de la population suisse par le développement économique et social. Les indicateurs sont, à cet égard, explicites.

Entre 2005 et 2008, 8'500 emplois ont été créés dont 6.000 sont occupés par des autochtones et 2'500 par des frontaliers. Si l'on compare les données démographiques et celles de l'emploi sur les dix dernières années, on dresse aussi le même constat : la population a significativement augmenté (de 166'805 à 170'897), 10. 000 emplois nouveaux s'ajoutent à cette hausse de la population, alors que dans le même laps de temps le chômage a diminué (3,9 % à 3,3%). La libre-circulation n'a donc pas coïncidé avec une hausse du chômage. Bien au contraire, selon l'expérience neuchâteloise, la main d'œuvre frontalière n'influence aucunement le chômage à la hausse. Dans un district frontalier, comme celui du Locle, où le tiers de la main d'œuvre est frontalière (32,3%), le taux de chômage est de 3,1 % contre 3,5% à Neuchâtel qui occupe 2,4% de main d'œuvre frontalière.

Les opposants argumentent parfois de la pression à la baisse sur les salaires qu'auraient induits les accords de libre circulation. Or, cet argument ne tient pas compte de la réalité des chiffres. Non seulement, les salaires ont augmenté globalement de 4,6% entre 2000 et 2007 alors qu'ils avaient littéralement stagné de 1992 à 1999, mais encore la hausse du salaire médian a été identique pour la population indigène ou frontalière. Dans les postes peu qualifiés, entre 2004 et 2006, la courbe des salaires médians s'est inversée au profit des indigènes et partant, ces derniers ont dépassé le salaire médian des frontaliers, dans un mouvement similaire à celui constaté dans les autres classes de travail. Globalement et parallèlement à l'entrée en vigueur des accords bilatéraux, les salaires ont augmenté pour tout le monde. La progression identique des salaires indique par corollaire que la population frontalière gagnant moins n'a pas exercé de pression à la baisse sur les salaires.

Le travail de terrain corrobore par ailleurs ces indications statistiques. Le contrôle du marché du travail représente — faut-il le encore rappeler ?— l'un des acquis majeurs pour les travailleurs et travailleuses de ces dernières années. Le canton de Neuchâtel est ainsi passé d'un inspecteur du marché du travail (2001) à 6 inspecteurs (2008). Cette hausse conséquente a permis une lutte plus efficace contre les abus. A ce jour, et au terme de 448 contrôles effectués en 2007 et 601 contrôles (chiffrage SECO) de 2008, il n'y a eu, à la lettre, aucun cas de dumping salarial. Les 7 sanctions administratives ainsi que les 73 sanctions pénales prononcées en 2007 démontrent l'importance de ces contrôles. Les accords de libre circulation ont précisément permis la mise en place de tels dispositifs de contrôle. Ils ont aussi engendré la création de commissions tripartites qui impliquent tous les acteurs de la vie économique dans un effort commun de contrôle du marché du travail.

L'emploi bénéficie donc largement des effets de la libre circulation, à la fois en terme d'accès à des marchés de main d'œuvre qui permettent de soutenir le rythme du développement économique, mais aussi en terme de bien-être social, puisque tant les salaires que les conditions de travail se sont améliorés avec l'introduction de la libre circulation.

Mais ces accords, liés par la clause guillotine, permettent aussi de favoriser l'épanouissement de la recherche, non seulement par la formation européenne qu'acquière les scientifiques suisses, mais en facilitant les échanges scientifiques. Ces éléments sont bien sûr essentiels dans un pays, et a fortiori dans un canton, dont la richesse ne tient pas

dans son sous-sol, mais dans les têtes bien faites qu'il sait produire et accueillir, selon la formule consacrée.

L'élargissement des accords à la Roumanie et à la Bulgarie constitue en outre une excellente opportunité de conquérir de nouveaux marchés d'exportation. Ces deux pays connaissent en effet des forts taux de croissance. Par ailleurs, rappelons que la supposée invasion des plombiers polonais n'a jamais eu lieu et qu'on dénombre à Neuchâtel 202 roumains en 2007 (200 en 2003) et 45 bulgares qui représentent ensemble, le 0,65% de la population étrangère.

Plus largement, ces accords bilatéraux sont aussi une manifestation de l'histoire de la construction européenne qui coïncide avec la plus longue période de paix qu'ait connue notre continent. Dire oui à ces accords, c'est aussi apporter une contribution « modeste » à la paix en Europe. L'espace européen, et plus particulièrement les accords de libre circulation, donne aussi une impulsion sans retour à un vieux rêve historique de la gauche occidentale : la porosité des frontières. Un élément de plus, tiré de notre héritage culturel, pour dire un oui sans équivoque à ces accords.

Enfin, la reconduction et l'extension des accords bilatéraux apparaissent aujourd'hui comme une étape vers l'adhésion à l'Union européenne. Les refuser nous mettrait dans une situation de faiblesse qui imposerait des négociations ardues, loin d'être à notre avantage et à celle de la main d'œuvre de notre pays. Elles feraient, partant, le lit d'une dérive droitière que la Suisse ne peut se permettre, encore moins en ces temps de crise.

N'ajoutons pas la crise à la crise et votons massivement OUI le 8 février, pour l'emploi et pour la mobilité.

Bernard Soguel, conseiller d'Etat (NE), Chef du Département de l'économie

La libre circulation des personnes accroît le chômage

Bien que les médias refusent de le dire avant le 8 février et que les conseillers fédéraux et autres fonctionnaires syndicaux enjolivent la situation ou nient carrément le problème, la vraie raison de la rapide augmentation du chômage est l'immigration illimitée de main-d'œuvre étrangère. Depuis l'ouverture complète des frontières suisses pour les ressortissants des anciens Etats membres de l'UE, environ 200 000 étrangers en quête d'un emploi sont entrés en Suisse. Ils ont trouvé du travail dans un pays vivant une surchauffe économique. Mais le retour du pendule économique est aujourd'hui brutal et se traduit par une situation effrayante sur le marché du travail: à peine 18 mois après l'ouverture complète de ses frontières, la Suisse enregistre déjà 200 000 chômeurs. Signe révélateur, le taux de chômage est totalement disproportionné parmi les étrangers. La bataille pour les emplois qui restent fait des victimes - notamment parmi les jeunes entrant dans la vie professionnelle, mais les employés des arts et métiers et de l'industrie qui n'échappent pas non plus à ce développement. On me reprochera de peindre la diable sur la muraille, mais il faut se rappeler que des chefs d'entreprises de renom ont vu venir depuis longtemps cette catastrophe: les uns avec inquiétude, les autres avec un plaisir à peine dissimulé devant les moyens de pression supplémentaires que leur offre la nouvelle situation.

Votez donc non le 8 février prochain et stoppez ce développement fatal. Votez non pour donner au Conseil fédéral l'occasion de déficeler le paquet trompeur qui nous est soumis afin que le peuple puisse se prononcer en connaissance de cause et séparément sur ces deux projets. Un détail qui a son importance: la notion horrible de "clause de la guillotine" dans le contexte des accords bilatéraux a été créée par le Conseil fédéral et l'administration dans l'unique but de faire peur au peuple suisse.

Marcel Scherer, conseiller national, Hünenberg (ZG)

Non au paquet antidémocratique et trompeur de la libre circulation

La prochaine votation populaire viole le principe démocratique du droit à la libre expression de l'opinion politique tel qu'il est garanti par la Constitution fédérale. La manipulation de bas étage, à laquelle a recouru le Parlement en n'autorisant qu'une seule réponse à deux questions distinctes, empêche le souverain d'exprimer sa volonté de manière sûre et fiable. L'objet de cette votation est en effet double: il s'agit de la poursuite de la libre circulation des personnes avec les anciens Etats membres de l'UE, d'une part, de l'extension de cette libre circulation à la Roumanie et la Bulgarie, d'autre part.

Quelles sont les conséquences d'un vote sur ce "paquet" antidémocratique? Le citoyen qui veut dire NON à un projet mais OUI à l'autre ne peut plus exprimer clairement son opinion. S'il vote OUI, il approuve aussi le projet qu'il veut rejeter, s'il vote NON, il rejette aussi le projet qu'il veut accepter.

On a promis à plusieurs reprises au peuple qu'il pourrait toujours voter librement. Quelques exemples pour confirmer ce constat: "Il n'existe pas d'automatisme dans la libre circulation des personnes. (...) Le peuple suisse aura toujours la possibilité de voter" (Joseph Deiss, ancien conseiller fédéral, dans le "Landbote" du 20.8.2005). "Si l'UE accueille de nouveaux pays – par exemple, la Bulgarie ou la Roumanie – on pourra de nouveau voter en Suisse sur l'extension de la libre circulation des personnes à ces Etats" (Micheline Calmy-Rey, dans le

journal Coop no 37 du 7.9.2005). Les explications données par le Conseil fédéral avant les scrutins de 2000 et de 2005 sur ces thèmes contiennent les mêmes garanties.

Comment ose-t-on affirmer que le vote du 8 février prochain est libre alors que l'on dit au peuple "Vous pouvez certes voter sur l'extension de la libre circulation des personnes à la Roumanie et à la Bulgarie, mais si vous dites non, tous les ponts conduisant vers l'UE seront coupés"? Où est la liberté dans un tel scrutin? C'est une question d'honnêteté politique que de tenir les promesses faites au peuple. Assisterons-nous aux mêmes tricheries quand il s'agira, dans quelques années, de voter sur l'extension de la libre circulation à la Croatie, à d'autres pays des Balkans ou à la Turquie? Nous redira-t-on "Vous pouvez certes voter, mais si vous dites non tout est fichu"?

La correction démocratique eût exigé que l'on soumette deux projets au peuple: les conséquences d'un non changeant en effet d'un projet à l'autre aussi bien sur le plan juridique et que sur le plan temporel. Alors qu'une date de référence précise a été fixée pour un éventuel refus de la poursuite de la libre circulation, soit le 31 mai 2009 où la notification officielle (annonce officielle à l'UE que la Suisse refuse de reconduire la libre circulation) doit être faite, aucun délai de ce genre n'est prévu pour l'extension de cet accord bilatéral à la Roumanie et la Bulgarie. On peut en effet partir de l'hypothèse que la reconduction des actuels accords bilatéraux avec l'UE est plutôt acceptée par le peuple, alors que son extension à des pays comme la Roumanie et la Bulgarie se heurterait à un refus.

Mais, dans leur habituelle attitude d'obéissance anticipée à l'égard de Bruxelles, les partis gouvernementaux ont fusionné les deux projets en un seul, un paquet précisément, dans l'espoir que l'intérêt du peuple suisse à la poursuite de la libre circulation l'emporte sur sa réticence à étendre celle-ci à ces deux nouveaux Etats membres de l'UE. La question a été très controversée au Parlement, si bien qu'il a fallu réunir une commission de conciliation. Finalement, la combine politique a passé la rampe et l'UDC a été seule à rejeter ce paquet trompeur.

Aujourd'hui, cette mauvaise action commence à porter ses fruits malodorants: tout le paquet – donc aussi la reconduction de la libre circulation actuelle – risque de passer à la trappe. Premièrement, parce que les citoyens sont écœurés par cette lamentable manipulation; deuxièmement, parce qu'il est inexplicable pourquoi notre pays devrait, devant la menace d'une récession profonde et durable à la suite de la crise financière et bancaire internationale, ouvrir toutes grandes ses portes à une immigration en provenance de l'est qui menace l'emploi, nos œuvres sociales, la sécurité civile et la paix intérieure.

J. Alexander Baumann, conseiller national, Kreuzlingen (TG)

De nouveaux immigrants à notre porte !

Le 8 février prochain, nous allons devoir opposer une ferme résistance à une nouvelle forme d'invasion. Celle que devrait permettre l'extension aux Bulgares et aux Roumains les accords sur la libre circulation des Européens en Suisse.

Regardons les choses en face. Si des ressortissants de ces deux pays, les plus pauvres de l'Union Européenne, jouissent de la possibilité de venir chez nous, pourquoi s'en priveraient-ils ? Ils pourront librement s'installer comme « indépendants », sans qu'il soit possible de limiter leur nombre et la durée de leur séjour ! Et pour ceux que le travail ne rebute pas trop, ils pourront en toute légalité venir en Suisse chercher de l'emploi, en acceptant des salaires moins élevés que ceux des travailleurs suisses. Pire encore, il suffira que l'un ou l'autre d'entre eux trouve un emploi d'une année pour qu'il obtienne une autorisation de séjour de cinq ans, lui permettant ainsi de puiser allègrement dans les caisses d'allocations chômage !

La Suisse est généreuse, mais à ce point là, c'est de la bêtise qualifiée...

Qu'un patronat sans scrupule joue la carte de ce dumping social pour faire pression sur les travailleurs suisses, c'est probable. Mais doit-on laisser des individus venir des Carpates et des rives de la mer Noire sans aucune limite ? C'est pour eux une véritable invitation à profiter des largesses de notre système social, de l'A.I., des caisses de chômage et à se faire entretenir par tous les organismes sociaux que les cantons mettent en œuvre pour soulager les plus démunis. Allez voir comment fonctionnent certains Centres de contact « suisses-immigrés » pour comprendre comment on subventionne déjà ces immigrants d'un nouveau genre.

Une époque de récession s'annonce, est-ce le meilleur moment pour ouvrir nos portes à des cohortes d'immigrants à la qualification incertaine et à l'honnêteté parfois douteuse ?

Il ne s'agit pas de nous focaliser sur certaines ethnies.

Le crime organisé n'a pas été inventé par les Roms, même si ceux-ci sont plus « voyants » et dont la réputation n'est pas l'ardeur au travail et la stabilité. Larcins, cambriolages, prostitution et exploitation d'êtres humains sont aussi bien le fait de ces « hommes libres » que d'autres de leurs compatriotes aussi peu recommandables. Leur mode de vie et leurs coutumes sont trop différentes pour ne pas créer des tensions avec nos concitoyens. Brutalité, violence, mépris des droits des femmes et des enfants, nuisances sonores pour le voisinage sont fréquents chez ces individus, difficilement intégrables dans notre société.

A cet égard, il faut lire la chronique journalière des interventions de la police genevoise publiée dans la Tribune de Genève. Le nombre de cas de violence, de vols ou de délinquance imputable aux étrangers venus des Balkans est en hausse constante. Cela ne risque pas de s'arranger si l'on ouvre les portes de la Suisse à ces hordes mafieuses qui n'ont aucun respect pour le pays qui les accueille. Les Slovaques en ont fait l'amère expérience en laissant les Roms couper les essences d'arbres protégées du parc naturel des Hauts Tatras, convertis en bois de chauffage.

Et nos voisins de la région Rhône-Alpes se plaignent assez de toutes ces familles roumaines venues occuper les logements d'urgence de l'agglomération lyonnaise. Ne perdons pas de vue qu'un million de Roumains vivent déjà en Italie et plus de 500 000 en Espagne. 750 000 Bulgares les y ont suivis. Leur façon d'agir au mépris des lois leur a valu un large phénomène de rejet des populations.

Comment ignorer que la corruption généralisée qui règne dans les Carpates, y compris dans les plus hautes sphères de l'administration, ne déploie ses effets pervers jusque dans notre pays. Qui va empêcher un mafieux géorgien ou un truand moldave de venir exercer ses coupables activités en Suisse, nanti d'un faux passeport roumain, acheté dans une officine de faussaire de Bucarest ou de Sofia.

Voulons-nous donc entretenir des populations inadaptées à notre pays et à notre mode de vie helvétique ? Ceux qui sont déjà installés chez nous refusent de scolariser leurs enfants et plus spécialement leur filles, surtout si elles sont en âge d'être fiancées de force. Voulons-nous voir de nouveaux immigrants remplacer nos compatriotes sur leur place de travail, avec des salaires bradés ou des mandats sous évalués ! Allons-nous devoir les entretenir par la suite avec nos budgets d'indemnisation sociale ? Non, ce serait le début d'une course aux abus que nous devons prévenir avant qu'il ne soit trop tard. Voulons-nous également signer un chèque en blanc pour d'autres populations qui piaffent à l'entrée de l'Union européenne ? C'est bien là le plus grand danger qui se profile à l'horizon du diktat que les technocrates de Bruxelles veulent nous imposer. Demain les Croates et les Serbes, après-demain les Ukrainiens et les Turcs.

N'ouvrez pas le tonneau des Danaïdes ! Votez non le 8 février 2008.

André Reymond, conseiller national, Veyrier (GE)

Ne pas menacer la prospérité

Sur un point les adversaires et les partisans de l'accord sur la libre circulation des personnes sont sans doute d'accord: les étrangers ont apporté une contribution importante à la prospérité dont la Suisse bénéficie depuis des décennies. La Suisse continuera d'ailleurs de dépendre de l'immigration. Mais la question réelle, qui se pose le 8 février prochain avec la votation sur la libre circulation des personnes, est de savoir de quel type d'immigration notre pays veut et a besoin.

Alors qu'autrefois l'immense majorité des étrangers venaient en Suisse pour y travailler, donc pour participer dûment à la prospérité du pays, on laisse depuis quelques années immigrer de plus en plus de personnes qui nous apportent de la pauvreté et, pire, une criminalité incommensurable. Le levier le plus efficace agissant sur la bonne marche économique du pays est certainement celui qui règle l'immigration. Si nous disons oui le 8 février prochain, nous abandonnons pour une bonne part ce mécanisme de contrôle, si bien que n'importe qui pourra entrer en Suisse. Contrairement à ce qu'on nous répète quotidiennement, il n'est absolument pas nécessaire d'avoir un contrat de travail en bonne et due forme pour pouvoir immigrer en Suisse. Il suffit de se déclarer indépendant et la porte s'ouvre. La générosité des œuvres sociales suisse agit comme un aimant. Si j'étais Roumain ou Bulgare, je serais forcément aussi attiré. Inutile de rappeler ici la pauvreté extrême de la Roumanie et de la Bulgarie et que la Suisse serait de toute manière la perdante dans un régime de libre circulation des personnes avec ces deux pays.

La Suisse ne doit en aucun cas céder à d'autres le contrôle de son immigration. La vague d'immigration allemande qui, depuis la suppression des contingents, a déferlé sur la Suisse comme un tsunami montre ce qui arrive quand on lève toute mesure de contrôle. Les Suissesses et les Suisses sont progressivement remplacés par de la main-d'œuvre étrangère bon marché. Il est donc extrêmement important que nous disions tous clairement non le 8 février à l'extension de la libre circulation des personnes à la Roumanie et la Bulgarie.

Olivier Kessler, secrétaire UDC Schwyz, Wollerau (SZ)

« Habiter et travailler comme Suisse en Roumanie »

La meilleure manière de comprendre les conditions économiques, sociales et politiques qui règnent en Roumanie et en Bulgarie, les deux nouveaux Etats membres de l'UE, est de parler avec des gens qui connaissent ces pays de l'intérieur. UDC International a donc interviewé un membre habitant en Roumanie. Michael Knobel est venu pour la première fois en juin 2004 à Bucarest/Roumanie et il considère cette ville depuis novembre 2004 comme le centre de sa vie. Il est président/COO de la maison Nobel. Il a déjà travaillé dans plusieurs villes d'Amérique du Sud.

Monsieur Knobel, d'abord un grand merci d'avoir accepté de nous accorder cet entretien. Notre première question: quelles sont à vos yeux les principales différences entre la Suisse et la Roumanie?

Les différences sont énormes! Il serait plus rapide de dresser la liste des points communs... La principale différence réside certainement au niveau du standard de vie général: produit intérieur brut beaucoup plus petit, salaires plus bas, infrastructure en majeure partie dans un état désastreux, système de santé catastrophique et vivant pour une bonne part de la corruption (tout simplement parce que les médecins et les infirmiers ne peuvent pas vivre de leur salaire misérable sans "petits cadeaux"), vastes terres cultivables en friche, mentalité méridionale avec un goût plus prononcé du risque – ce dernier point peut cependant être un avantage.

Quels sont les principaux problèmes auxquels la Roumanie est confrontée?

Le problème le plus difficile est certainement la corruption qui se manifeste même à un très bas niveau. Puis, il y a l'infrastructure délabrée, la santé publique qui ne fonctionne guère, la lourde bureaucratie, la situation des minorités qui attend toujours d'être réglée, le système scolaire qui se dégrade sans cesse, mais il ne s'agit là que d'un choix des problèmes les plus aigus.

Quelle est la gravité des problèmes de corruption en Roumanie? En avez-vous personnellement fait l'expérience en tant que chef d'entreprise?

La corruption est quasi omniprésente à un niveau élevé et fait malheureusement partie de la vie quotidienne et de l'image de la Roumanie comme le chocolat et le lait font l'image de marque de la Suisse. On entre en contact avec la corruption à quasiment tous les niveaux. Par exemple dans les hôpitaux où on n'a rien – parfois même pas de narcose! – sans petit cadeau, chez les agents de police dans la rue, dans les écoles et les universités pour réussir les examens et dans de nombreux services publics. Mais il faut se garder de ne pas trop critiquer. La corruption sert aussi de lubrifiant dans un système bureaucratique grippé et inefficace. Si on supprimait la corruption du jour au lendemain, nombre de processus ne fonctionneraient plus et certaines personnes qui travaillent dur tout en étant mal payées ne pourraient tout simplement plus régler leurs factures.

Un NON à la libre circulation des personnes aurait-il des conséquences négatives pour les Suisses vivant en Roumanie?

Je ne peux bien sûr pas parler pour tout le monde, mais en ce qui me concerne la réponse est clairement non. Je ne subirais aucun inconvénient. Je ne vois d'ailleurs pas pour qui un refus pourrait avoir des conséquences négatives. De plus, moins d'un pour-cent de la population est informé sur cette votation en Suisse et chez les politiques cette proportion est sans doute inférieure à un quart. Je n'ai jusqu'à ce jour rien entendu ou lu à ce propos dans les médias, les débats publics et auprès des gens qui me connaissent en tant que Suisse. Il faut dire aussi que les Roumains ne sont pas exactement passionnés par la politique. Pour une forte proportion de Roumains, les politiques ne sont de toute manière que des gens corrompus et des escrocs. Cette conviction explique aussi la participation toujours extrêmement faible aux élections.

Interview de Michael Knobel, UDC International